ROMAIN ROULT, DENIS AUGER, JOCELYN GARNEAU,
MÉLISSA FILLION ET JOLIANE POIRIER

ÉTUDE SUR LA PLACE DU PLEIN AIR AU SEIN DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC) DU QUÉBEC

RAPPORT FINAL

AVRIL 2018

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES EN LOISIR,
CULTURE ET TOURISME

UQTR
Université du Québec
à Trois-Rivières

Laboratoire en loisir
et vie communautaire

Remerciements

Tout d'abord, nous souhaitons remercier le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, et plus précisément la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique (DSLAP), pour le soutien financier offert qui a permis de mener cette recherche. Nous tenons à remercier tout particulièrement Mme Diane Boudreault de la DSLAP pour son soutien indispensable et apprécié durant la conduite de cette étude, ainsi que M. Éric Wagner qui a pris le relais de Mme Boudreault lors de son départ à la retraite à la fin du mois de décembre 2017.

Des remerciements spécifiques sont destinés au comité consultatif de ce projet : Mme Chantal Ladouceur (MRC des Pays-d'en-Haut), Mme Marie-France Lajeunesse (Société de plein air des Pays-d'en-Haut), Mme Karine Pouliot (ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec – MAMOT), M. Roger Trudel (Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie), M. André Thibault (professeur émérite, UQTR) et M. David Lapointe (Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie).

Nous remercions, pour leur soutien logistique, l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) et l'Association des directeurs généraux des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec (ADGMRCQ), et plus particulièrement la secrétaire générale de l'AARQ, Mme Véronique Vallée, ainsi que la directrice administrative de l'ADGMRCQ, Mme Sylvie Harvey.

Merci également à MM. Benjamin Branget et Denis Poulet pour la révision du questionnaire et du rapport final, ainsi qu'à l'ensemble des participants au prétest du sondage.

Finalement, nous remercions l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le Département d'études en loisir, culture et tourisme, le Laboratoire en loisir et vie communautaire, et surtout l'ensemble de nos assistants de recherche : Korine Gagnon, Caroline Simard, Alex Deschênes, Guyaume Bienvenue, Qian Zeng, Marie-Michèle Duquette, Valérie Castonguay et Aglaé Labelle.

Table des matières

1. Faits saillants de l'étude …… 5
2. Introduction et mise en contexte 7
3. Recension des écrits 10
4. Méthode 16
5. Résultats 17
5.1 Profil sommaire des répondants 17
5.2 Profil sociodémographique des MRC participantes à l'étude 17
5.2.1 Profil global. 17
5.2.2 Regroupements sociodémographiques. 18
5.2.3 Portrait des MRC participants à l'étude selon la typologie de leur territoire. . 21
5.3 Profil sociodémographique des MRC non participantes à l'étude 21
5.4 Résultats par thèmes du sondage 22
5.4.1 Thème 1 : Sentiers et sites de plein air. 22
5.4.2 Thème 2 : Financement et gestion des sentiers et des sites de plein air offerts. 28
5.4.3 Thème 3 : Planification du territoire, aménagement et promotion du plein air. 35
5.4.4 Thème 4 : Parc régional. 38
5.4.5 Thème 5 : Pratiques inspirantes et innovantes 39
6. Interprétation 40
7. Conclusion et pistes d'intervention 43
8. Références …….. 45

Annexe 1 – Modèle du sondage administré 46
Annexe 2 – Liste des MRC des répondants au sondage……... 65
Annexe 3 – Cartes de localisation des MRC participantes à l'étude ……... 66

Liste des tableaux

Tableau 1 Regroupements sociodémographiques de certaines MRC 19

Tableau 2 Sites de plein air sur le territoire des MRC et nombre 24

Tableau 3 Activités, sentiers et sites de plein air offerts ou pas sur les territoires des MRC 26

Tableau 4 Sources de financement considérées comme étant des leviers importants pour le développement du plein air 31

Tableau 5 Considération des répondants relative à l'importance de certains outils de planification et d'aménagement pour le développement du plein air dans leur MRC.....37

Liste des figures

Figure 1 Principales étapes de cette recherche 9

Figure 2 Montants alloués au développement et à la promotion du plein air en fonction du nombre de répondants 30

Figure 3 Évolution des sommes allouées au développement du plein air durant les cinq dernières années…….32

Figure 4 Année d’entrée en vigueur des schémas d’aménagement et de développement des MRC participantes à cette étude 36

Figure 5 Principaux outils utilisés par les répondants pour faire la promotion des sentiers et des sites de plein air 38

1. Faits saillants de l'étude

- 46 personnes (sur 98 sollicitées par courriel) ont rempli le sondage au complet. 73,9 % des répondants (n = 34) sont des hommes et 26,1 % (n = 12), des femmes;
- Près de 50 % des répondants ont un parc régional situé sur leur territoire, 50 %, des camps de vacances et près de 49 %, des bases de plein air;
- Les activités de plein air offertes sur les territoires des MRC que les répondants aimeraient développer davantage d'ici les cinq prochaines années sont celles reliées à la pratique du vélo (65,9 % des réponses formulées), à la randonnée (48,5 %), à la pratique de la raquette et du ski de fond (12,6 %) et aux activités nautiques (7,8 %);
- Les activités non offertes sur les territoires des MRC que les répondants aimeraient développer d'ici les cinq prochaines années sont reliées à la pratique du vélo (34,6 % des réponses formulées), aux activités nautiques (18,3 %), à la randonnée pédestre (14,4 %), à l'escalade et la spéléologie (10,6 %) et à la randonnée équestre (5,8 %);
- 61,5 % des répondants affirment que lors de la dernière année financière, leur MRC a alloué une somme spécifique au développement et à la promotion du plein air;
- Quand on demande aux répondants d'indiquer les sources de financement qu'ils considèrent comme des leviers importants pour le développement du plein air dans leur MRC, le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et le fonds de développement des territoires sont celles le plus souvent mentionnées;
- 73,47 % des répondants affirment qu'ils ne disposent pas d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air au sein de leur MRC;
- 43,48 % des répondants disent souhaiter mettre en place dans les prochaines années de nouveaux partenariats pour développer et promouvoir le plein air sur leur territoire;

- Faisant consensus chez les répondants, le principal obstacle qui a pu durant les cinq dernières années freiner ou limiter le développement du plein air dans leur MRC est le manque de ressources financières et humaines;
- Au chapitre des outils de planification et d'aménagement des MRC pour planifier et développer les sentiers et les sites de plein air, le schéma d'aménagement et de développement et la planification stratégique sont ceux que les répondants mentionnent le plus souvent (67,39 % et 54,35 % respectivement);
- 69,57 % des répondants indiquent avoir conçu des outils promotionnels pour mettre en valeur les sentiers et les sites de plein air situés sur leur territoire.

2. Introduction et mise en contexte

Les activités de plein air prennent de plus en plus de place dans les habitudes de loisir de la population. En ce sens, adopter un mode de vie physiquement actif fait partie des préoccupations de nombreux citoyens. Le contact avec la nature est également de plus en plus recherché.

Bien que la MRC ne soit pas la porte d'entrée habituelle pour l'accès au loisir, cette question semble la préoccuper de plus en plus. La MRC pourrait ainsi contribuer à développer, de façon significative, un environnement favorable à la pratique du plein air. De plus, dans un contexte où la vitalité des territoires retient l'attention des décideurs, la mise en valeur du milieu par le développement d'activités de plein air peut devenir un incontournable dans l'amélioration du mode de vie, et favoriser l'économie sociale et le développement durable.

Parallèlement, on constate que peu de données existent sur les mesures, les budgets, les politiques et les programmes mis en place par les MRC pour créer des environnements favorables au développement et à la promotion des activités de plein air.

Par activité de plein air, on entend une activité physique, pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature. Ainsi l'activité de plein air est généralement de nature récréative et de pratique libre, tout en n'excluant pas les événements et autres activités structurées.

Par ailleurs, l'activité de plein air implique un déplacement, excluant cependant l'usage de moyens motorisés. Elle se vit dans un état d'esprit de découverte, d'exploration ou d'aventure. Finalement, elle inclut diverses formes de pratique en milieu urbain, par exemple dans les grands parcs, tout aussi bien que les pratiques en pleine nature.

Dans cette perspective, ce projet de recherche visait principalement trois objectifs :

- Faire état des leviers mis en place par les MRC pour favoriser le

développement et la promotion des activités de plein air;

- Connaître les pratiques gagnantes et novatrices en la matière;
- Évaluer le potentiel et les perspectives de développement pour favoriser la pratique d'activités de plein air.

Pour atteindre ces objectifs, la DSLAP a mandaté les chercheurs Denis Auger et Romain Roult, du Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'UQTR, afin de mener une étude de nature quantitative sur cette problématique. Dans cette optique et de manière à bien cerner les principales étapes de cette démarche de recherche, nous avons choisi de les présenter de façon chronologique :

Tâches réalisées	Date d'échéance	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	Printemps et été 2018
Recension d'écrits scientifiques et professionnels sur la question de la gestion du plein air en Amérique du Nord, et constitution du comité consultatif de cette étude	mi-mai 2017														
Première rencontre du comité consultatif afin de valider notamment les objectifs de la recherche et les stratégies de collecte de données	09-mai-17														
Élaboration du sondage par questionnaire	mi-juin 2017														
Prétest du sondage	mi-juillet 2017														
Finalisation du sondage par questionnaire, ciblage de l'échantillon et préparation de la phase de collecte de données	mi-septembre 2017														
Collecte des données via le sondage en ligne auprès des aménagistes de l'ensemble des MRC du Québec	20-oct-17														
Analyse descriptive des données et rédaction du rapport intérimaire															
Dépôt du rapport intérimaire à la DSLAP et au comité consultatif	mi-déc. 2017														
Seconde rencontre du comité consultatif en lien avec le dépôt du rapport intérimaire et discussions autour des éléments à présenter dans le rapport final	26-janv-18														
Analyse complémentaire et inférentielle des données	Début Fév. 2018														
Rédaction du rapport final															
Dépôt d'une première version du rapport final au comité consultatif	Début mars 2018														
Dépôt du rapport final à la DSLAP et au comité consultatif	Fin avril 2018														
Diffusion des résultats dans les milieux professionnels et scientifiques															

Figure 1

Principales étapes de cette recherche

3. Recension des écrits

L'objectif de cette recension était de distinguer et d'analyser certains écrits scientifiques liés à la problématique, soit la place du plein air au sein des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Plusieurs sujets ont été abordés et traités, en l'occurrence la gouvernance, la promotion, la communication, la planification et le récréotourisme.

Tout d'abord, rappelons que lorsqu'on parle de gouvernance, on fait référence à un mode de gouverne qui fait place au partenariat entre les acteurs publics, associatifs et privés pour s'occuper des affaires de la sphère publique (Garneau, 2017). La gouvernance partenariale permet une cogestion des affaires publiques par l'ensemble des acteurs concernés par une problématique, acteurs que nous appellerons parties prenantes (« stakeholders »).

Dans le cas des parcs naturels, la gouvernance partenariale permet de gérer la conciliation entre deux objectifs paradoxaux, soit la conservation de la nature et l'accès à une infrastructure récréotouristique. Selon Rôhring et Gailing (2005, cité dans Absher & Mann, 2010), il existe trois types d'institutions en lien avec les espaces de conservation : celles qui visent à utiliser l'espace, celles qui visent à en protéger l'écologie et l'aspect, et celles qui intègrent ces deux objectifs. La gouvernance, avec ses principes de participation publique, de prise de décision consensuelle, de vision stratégique, d'écoute des préoccupations des parties prenantes, d'efficacité et d'efficience, de reddition de comptes, de transparence, d'équité et d'application égalitaire des lois et règlements (Eagles, 2009), permet de développer et de gérer des parcs naturels de façon durable.

Très peu d'articles scientifiques ont été publiés sur les stratégies et les modèles de gestion dans le domaine du plein air. Toutefois, Reigner et coll. (2012) font état d'une méthode appelée gestion adaptative (« adaptive management »). Cette méthode sert à la gestion des ressources où un haut niveau d'incertitude existe quant aux bonnes manières de procéder, comme c'est le cas dans la conservation des ressources naturelles. Dans la

gestion adaptative, chaque décision prise pour gérer la ressource est considérée comme une hypothèse de recherche. En suivant cette ligne de pensée, le processus de gestion se fait en quatre étapes :

1. on procède à un constat de l'état d'une problématique (« monitoring »);
2. on évalue la situation par rapport aux objectifs de gestion;
3. si la situation n'est pas conforme à celle désirée, on planifie des actions en considérant les objectifs de gestion, les connaissances et les ressources disponibles; cette planification devient ainsi une hypothèse de recherche, par exemple, en prenant telle initiative, tel résultat sera atteint;
4. finalement, on exécute les actions planifiées; cette étape correspond à celle de l'expérimentation en termes scientifiques.

Une fois les actions effectuées, on recommence le cycle. Que l'hypothèse ait été vérifiée ou infirmée, on fait des apprentissages qui permettent d'ajuster la planification subséquente de la gestion (Stankey, Clark et Bormann, 2005, cité dans Reigner et coll., 2012, traduction libre). Ainsi, les impacts de chacune des actions mises en œuvre pour améliorer l'état d'une problématique sont mesurés séparément et les conclusions qui en découlent s'ajoutent à un corpus de connaissances qui permet ensuite d'adapter les décisions subséquentes.

De son côté, Eagles (2009) classe dans son étude les modèles de gouvernance des parcs naturels selon leur atteinte des objectifs de la bonne gouvernance (mentionnés précédemment). Son étude procède à la comparaison des huit modèles le plus fréquemment répertoriés aux États-Unis pour la gouvernance des parcs, gouvernance incluant ici propriété et gestion de la ressource. Ses conclusions sont que les modèles qui respectent le plus les principes de la bonne gouvernance sont ceux qui impliquent que la ressource est la propriété d'un organisme public ou sans but lucratif et qu'une part de la gestion est assurée par un organisme sans but lucratif. Les conclusions de l'étude d'Eagles (2009) nous amènent à penser que la MRC, un organisme public, peut être une excellente porte d'entrée à l'activité physique de plein air si elle possède la ressource

appropriée et que, conformément à la *Loi sur les compétences municipales*, elle en confie la gestion à un organisme sans but lucratif institué à cet effet.

De leur côté, Muellmann et coll. (2017) identifient cinq facteurs qui assurent le succès d'une intervention ayant comme objectif la modification des habitudes en matière d'activité physique et de saine alimentation : l'existence d'un réseau d'acteurs impliqués, l'existence d'une structure d'encadrement pour soutenir l'intervention, une formation standardisée pour le personnel qui doit assurer la mise en œuvre de l'intervention, un processus d'adaptation de l'intervention aux besoins spécifiques du milieu, et, finalement, un soutien politique et financier suffisant et continu. Les programmes de subventions gouvernementaux et l'allocation de fonds réguliers en provenance des gouvernements doivent donc être stables dans le temps pour financer des initiatives de développement de l'activité physique.

Dans une perspective centrée davantage sur la promotion et la communication, on relève plusieurs écrits intéressants à mentionner dans cette recension. Tout d'abord, Absher et Mann (2010) soulèvent l'importance de développer des moyens de communication bidirectionnelle avec les publics cibles, notamment pour le développement de l'activité physique de plein air. Ces auteurs mentionnent que cette communication est primordiale pour identifier les valeurs et les normes des publics cibles, ainsi que les potentiels conflits entre les groupes d'usagers. Ces stratégies de communication sont également importantes pour connaître les activités préférées des publics cibles et les développer adéquatement. Žugić, Gojović & Perazić (2015) affirment aussi l'importance de cette communication bidirectionnelle avec la clientèle cible dans le but de dresser leur profil pour mieux répondre à leurs attentes.

D'autres écrits font état de la planification de différents événements grand public et autres activités pour accroître la visibilité et l'attractivité de divers espaces de plein air. À ce titre, dans leur étude qui évalue l'efficacité d'un programme de promotion des parcs dans leur région (programme Park Hop), Besenyi et coll. (2015) affirment que les membres d'une communauté ont souvent une connaissance très limitée des ressources à

leur disposition pour faire de l'activité physique. Ils soutiennent également qu'une meilleure connaissance de ces ressources peut avoir une influence positive sur leur niveau d'activité physique. L'étude rapporte que les participants ont visité pour la première fois de nombreux parcs qu'ils ne connaissaient pas avant d'adhérer au programme Park Hop. Les auteurs attribuent le succès d'un tel programme au financement, à la campagne de promotion efficace qui l'a accompagné (site Web, conférence de presse, enregistrement des participants, cérémonie de clôture, remise de prix), à sa formule (style « chasse au trésor ») et à la participation volontaire des propriétaires de parcs et autres institutions qui se sont sentis interpellés. Les fonds et le temps de personnel investis par ces partenaires sont d'ailleurs cités comme ayant grandement contribué aux résultats du programme.

L'organisation de grands événements sportifs comme des compétitions de haut niveau peut également amener les membres d'une communauté à prendre conscience des équipements disponibles pour leurs activités physiques. Par contre, Newsome (2014) met en garde les gestionnaires de parcs à l'égard de ces événements, car ils peuvent aussi nuire à la vocation de conservation de ces espaces.

De façon complémentaire, un récent rapport de la Chaire de tourisme Transat (2015) sur la mise en marché des destinations de cyclotourisme relève les meilleures pratiques dans ce domaine en évaluant des initiatives de quelques pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Océanie. Bien qu'il s'agisse de cyclotourisme, les stratégies de mise en marché peuvent inspirer des initiatives pour la promotion d'autres types d'activités physiques et de plein air. Voici certaines des stratégies les plus pertinentes, selon nous, par rapport à la finalité de la présente recension :

- Structuration de l'offre : consiste à encadrer la pratique en suggérant des itinéraires et des activités, en offrant des forfaits et en installant les infrastructures nécessaires
- Collaboration régionale : partenariat de multiples organismes pour créer une image régionale et développer une offre concertée d'activités dans une région particulière

- Forfaitisation et thématique : élaborer et offrir des forfaits aux visiteurs, avec thèmes ou non
- Réseau de distribution : recours à des intermédiaires spécialisés en voyages pour promouvoir et vendre des forfaits thématiques
- Marketing de contenu : campagne publicitaire thématique autour de l'offre ou de l'événement, souvent avec un volet interactif avec le public et les réseaux sociaux, parfois aussi sous forme de jeu
- Outil de planification et site interactif : outil assisté par technologie (en ligne) pour planifier ses activités de plein air (processus parfois épineux pour les non-initiés)
- Formation : offrir des formations conjointes à tous les promoteurs du territoire pour mieux adapter l'offre aux clientèles et rendre les activités sécuritaires et attrayantes
- Innovation : innovation ou ensemble coordonné d'innovations permettant de faciliter l'accès aux activités de plein air, notamment par transport en commun (ex. : support à vélos dans les trains de banlieue et les autobus).

De façon concomitante, l'étude d'évaluation du potentiel récréotouristique est souvent mentionnée dans la littérature pour mieux cerner la capacité d'accueil d'un parc naturel en considérant sa capacité de régénération. Ce genre d'évaluation permet aux gestionnaires de parcs d'adapter l'offre et les événements qu'ils organisent dans leurs parcs en tenant compte de la capacité de ces derniers à accueillir des visiteurs sans compromettre leur fonction de conservation. À cet effet, Newsome (2014) affirme qu'il s'agit d'un outil essentiel pour concilier les principaux objectifs d'un parc naturel, soit la conservation et l'accès universel à la nature. Ce genre de documentation peut servir aux gestionnaires pour développer des activités de façon durable. Ce document peut aussi servir à inciter d'éventuels promoteurs à investir dans un parc ou à y tenir leurs événements. De plus, ce document peut être utilisé, dans une perspective de marketing, pour démontrer la gestion responsable assurée par les gestionnaires.

Les nouvelles technologies de l'information et de communication peuvent être utilisées pour assister des acteurs désireux de développer de nouvelles activités physiques de plein air. C'est ce qui s'est produit dans le cas étudié par Tomczyk et Ewertowski (2013). Dans une démarche de recherche-action, ces auteurs expliquent comment ils ont utilisé un système d'information géographique pour optimiser le tracé de nouveaux sentiers de marche dans un parc en évitant les zones à plus grand risque d'érosion. Ainsi, le système d'information géographique a servi à systématiser le processus de traçage de nouveaux sentiers, permettant d'analyser minutieusement de grandes quantités d'informations sur les sols du parc ciblé. La technologie, dans ce cas, a servi à augmenter la capacité d'analyse du personnel affecté au tracé des nouveaux sentiers. Mais l'utilité des nouvelles technologies ne s'arrête pas à cette fonction. Une autre étude fait mention de l'utilisation de lecteurs infrarouges pour évaluer l'achalandage des sentiers (Reigner et coll., 2012). Cette méthode permet d'estimer l'utilisation des sentiers sans avoir recours à une équipe de recherche sur le terrain, ce qui diminue les coûts d'une telle évaluation.

Finalement, les nouvelles technologies sont une avenue de communication efficace avec les clientèles actuelles et potentielles d'un parc naturel. L'étude d'évaluation du programme Park Hop de Besenyi et coll. (2015) mentionne le rôle joué par le site Internet dans la campagne de promotion du programme. Ce site permettait de recueillir les noms et les adresses courriel des participants au programme. Les adresses étaient ensuite utilisées pour rester en communication constante avec ces derniers. Une application mobile pour téléphone cellulaire, ayant le même rôle que le site Internet, a aussi été créée afin de rejoindre un autre segment de la population. L'Internet et les applications mobiles semblent ainsi jouer un rôle complémentaire aux médias traditionnels pour rejoindre la population et peuvent être des leviers de promotion pour encourager la participation à des activités physiques extérieures et de plein air.

4. Méthode

La méthode de collecte de données primaires utilisée se fonde sur une approche quantitative via un sondage par questionnaire administré en ligne sur la plateforme SurveyMonkey. Ce questionnaire (reproduit à l'annexe 1) a été élaboré à partir de discussions et de commentaires issus du comité consultatif ainsi qu'en fonction de la recension des écrits sur la problématique. Le questionnaire aborde sept thèmes, au-delà des questions liées aux critères d'inclusion de l'étude :

1) Sentiers et sites de plein air
2) Financement et gestion des sentiers et des sites de plein air offerts
3) Planification du territoire, aménagement et promotion du plein air
4) Parc régional
5) Pratiques inspirantes et innovantes
6) Profil sociodémographique
7) Question finale

Au total, 34 questions ont été posées à chaque répondant. Neuf questions étaient ouvertes, permettant aux répondants d'exprimer certaines idées et suggestions. Au-delà de ces questions ouvertes, les répondants pouvaient, pour certaines questions, proposer une réponse différente de celles suggérées en choisissant « Autres ». Lors du prétest, le temps pour répondre à ce sondage dans son intégralité fut estimé à environ 25 minutes.

Ce questionnaire a été envoyé par courriel à un aménagiste de chaque MRC du Québec (n = 98). La collecte de données s'est déroulée du 21 septembre au 20 octobre 2017. Une relance par courriel auprès de l'ensemble des répondants a été réalisée le 10 octobre 2017. L'analyse des données a été effectuée avec les logiciels Excel et SPSS de manière à faire ressortir des statistiques descriptives et inférentielles.

5.Résultats

5.1 Profil sommaire des répondants

Soixante-quinze personnes ont accepté de participer à notre étude. Toutefois, seulement 65 ont répondu au sondage au-delà de la première question. On relève que 38 y ont répondu à la suite de la relance par courriel effectuée le 10 octobre 2017. La liste des MRC où travaillent les répondants de ce sondage se trouve à l'annexe 2. Ces MRC sont cartographiées à l'annexe 3. Il est important de noter que 46 personnes (sur 98 sollicitées par courriel) ont rempli le sondage au complet. Le profil des répondants est donc basé sur ce taux de réponse de 47 %, qui est généralement reconnu comme valide pour un sondage administré en ligne.

Plus spécifiquement, 73,9 % des répondants (n = 34) sont des hommes et 26,1 % (n = 12), des femmes. Près de 55 % ont 40 ans ou moins. Près de 48 % comptent six années ou moins d'expérience au poste qu'ils occupent actuellement au sein de leur MRC. Par contre, 43,5 % ont plus de 10 ans d'expérience à leur poste actuel. Tous les répondants avaient un statut d'employé permanent au moment où ils ont répondu au sondage.

5.2 Profil sociodémographique des MRC participantes

5.2.1 Profil global

Les répondants travaillent au sein de 65 MRC différentes[1]. Pour dresser le portrait de ces MRC, nous avons compilé certaines informations, soit la population globale, la population par strates d'âge de 0 à 14 ans, 15 à 64 ans et 65 ans et plus, le taux de chômage, la densité de la population, la croissance de la population durant les dernières années, la superficie en km^2 de la MRC, ainsi que les noms des municipalités les plus importantes sur le plan démographique dans ces MRC. Les données proviennent

[1] On parle ici des répondants ayant répondu au sondage au-delà de la première question, mais pas forcément de ceux qui ont complété tout le sondage.

principalement de l'Institut de la statistique du Québec, de Statistique Canada, de Géoclip, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec, et des sites Internet des MRC. Ainsi, les MRC participantes ont :

- Une population moyenne de 80 944 habitants
- La strate d'âge des 0 à 14 ans représente 16,14 % de la population, les 15 à 64 ans, 65,49 % et les 65 ans et plus, 18,37 %
- Le taux de chômage est de 8,3 % en moyenne
- La croissance de la population est de 1,2 %
- La superficie moyenne est de 6 346 km^2
- La densité de population moyenne est de 156,5 habitants par km^2.

5.2.2 Regroupements sociodémographiques

Nous avons décidé de faire certains regroupements sociodémographiques à partir de la liste des MRC participantes. Ces regroupements permettent de faire ressortir certaines réalités propres à différents milieux, mais nous ont également aidés dans l'analyse et l'interprétation des résultats. De manière à faciliter la lecture de ces données et de ces regroupements, nous les présentons dans le tableau sommaire ci-dessous.

Tableau 1

Regroupements sociodémographiques de certaines MRC

Regroupements de MRC	Caractéristiques sociodémographiques principales
Caniapiscau, La Haute-Côte-Nord, Mékinac, Charlevoix, Pontiac, La Tuque, Témiscamingue, La Côte-de-Gaspé et Bonaventure	Plus grand territoire : 3 500 km^2 Population globale parmi les moins populeuses : moins de 18 000 habitants
Thérèse-de-Blainville, Laval, Longueuil, Marguerite-D'Youville, Joliette, La Rivière-du-Nord, Montréal, La Vallée-du-Richelieu et Pierre-de-Saurel	Plus petit territoire : moins de 600 km^2 Population globale la plus importante : plus de 51 000 habitants
Matawinie, Le Fjord-du-Saguenay et Antoine-Labelle	À l'exception de ces trois MRC, les MRC qui ont le plus haut taux de chômage, soit un taux supérieur à 10 %, ont connu une décroissance de leur population au cours des dernières années.
Coaticook et Les Appalaches	À l'exception de ces deux MRC, les MRC ayant le plus faible taux de chômage, soit un taux inférieur à 6 %, ont connu une croissance de leur population.
Longueuil et Laval	Population globale moyenne : 419 175 habitants Taux de chômage moyen : 6,7 % Croissance moyenne de la population : 4,7 % Superficie moyenne du territoire : 264 km^2 Densité de population moyenne : 1 623,45 habitants par km^2 Indice de vitalité économique moyen[2] : 8,90362
Les Maskoutains et La Haute-Yamaska	Population globale moyenne : 88 321 habitants (0-14 ans : 16,15 %, 15-64 ans : 64,16 %, 65 ans et/ plus : 19,69 %) Taux de chômage moyen : 5,9 % Croissance moyenne de la population : 3,6 % Indice de vitalité économique moyen : 3,83117
Lac-Saint-Jean-Est et Portneuf	Population globale moyenne : 52 878 habitants (0-14 ans : 16,16 %, 15-64 ans : 63,11 %, 65 ans et plus : 20,73 %) Superficie moyenne du territoire : 3 291 km^2
Matawinie, Les Laurentides et Pierre-de-Saurel	Population globale moyenne : 49 120 habitants

[2] Selon le MAMOT, l'indice de vitalité économique est un outil de connaissance permettant de mesurer la vitalité des territoires. L'indice a été conçu à partir de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité économique des territoires, soit le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans), le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus) et le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans). Information repérée sur le site Internet du MAMOT : https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/

Tableau 1 (Suite)

Regroupements sociodémographiques de certaines MRC

La Nouvelle-Beauce et Rouville	Population globale moyenne : 36 663 habitants Taux de chômage moyen : 4,5 % Indice de vitalité économique moyen : 11,54327
Argenteuil, Antoine-Labelle et Maskinongé	Population globale moyenne : 34 648 habitants Croissance moyenne de la population : 0,4 % Indice de vitalité économique moyen : négatif
Le Val-Saint-François, Manicouagan, Le Domaine-du-Roy et Lotbinière	Population globale moyenne : 31 188 habitants (0-14 ans : 16,56 %, 15-64 ans : 64 %, 65 ans et plus : 19,44 %)
Le Haut-Saint-François, Le Haut-Saint-Laurent, Papineau, Nicolet-Yamaska et L'Érable	Population globale moyenne : 22 846 habitants Superficie moyenne du territoire : 1 739 km^2 Taux de chômage moyen : 7,3 %
Le Fjord-du-Saguenay et Matawinie	Population globale moyenne : 21 642 habitants Taux de chômage moyen : 11,4 %
Le Granit et Kamouraska	Population globale moyenne : 21 268 habitants (0-14 ans : 15,25 %, 15-64 ans : 60,94 %, 65 ans et plus : 23,81 %) Taux de chômage moyen : 6,1 % Superficie moyenne du territoire : 2 532 km^2 Indice de vitalité économique moyen : négatif
La Vallée-de-la-Gatineau et La Haute-Côte-Nord	Taux de chômage moyen : 15,7 % Superficie moyenne du territoire : 12 967 km^2 Indice de vitalité économique moyen : -10,68316
Charlevoix et Mékinac	Population globale moyenne : 12 841 habitants (0-14 ans : 12,28 %, 15-64 ans : 59,13 %, 65 ans et plus : 28,59 %) Taux de chômage moyen : 9,7 % Indice de vitalité économique moyen : négatif
Pontiac, Les Sources, Avignon, La Tuque et Charlevoix-Ouest	Population globale moyenne : 14 683 habitants Indice de vitalité économique moyen : -9,02542 Taux de chômage de plus de 11 %
La Côte-de-Gaspé, Le Rocher-Percé, Bonaventure et La Mitis	Population globale moyenne : 17 566 habitants Superficie moyenne du territoire : 3 522 km^2 Taux de chômage de plus de 11 % Décroissance moyenne de la population : -3,6 % Indice de vitalité économique moyen : négatif

5.2.3 Portrait global des MRC participantes selon la typologie de leur territoire

Les MRC rurales ont :

- Une population globale moyenne de 26 956 habitants (0-14 ans : 15,39 %, 15-64 ans : 62,97 %, 65 ans et plus : 21,64 %)
- Un taux de chômage moyen d'environ 8,9 %
- Une superficie moyenne de 7 887 km^2
- Une densité moyenne de la population de 15,66 habitants par km^2
- Une croissance moyenne de la population de 0,3 %
- Un indice de vitalité économique négatif, la moyenne étant de -2,32414.

Les MRC considérées comme de moyens à grands centres de population ont :

- Une population globale moyenne de 277 615 habitants (0-14 ans : 16,4 %, 15-64 ans : 66,38 %, 65 ans et plus : 17,21 %)
- Un taux de chômage moyen de 6,2 %
- Une superficie moyenne de leur territoire de 731 km^2
- Une densité moyenne de la population de 669,5 habitants par km^2
- Une croissance moyenne de la population de 4,6 %
- Un indice de vitalité économique positif, la moyenne étant de 6,74143.

5.3 Profil sociodémographique des MRC non participantes

Trente-trois MRC, soit près de 34 % de la totalité des MRC existantes, n'ont pas participé à l'étude. Le portrait de ces MRC a été dressé à partir de moyennes de population globale, de densité de la population ainsi que de superficie en km^2. Les données proviennent de l'Institut de la statistique du Québec, de Statistique Canada ainsi que des sites Internet de ces MRC. Les MRC non participantes ont :

- Une population globale moyenne de 71 621 habitants
- Une densité moyenne de 143,8 habitants par km^2
- Une superficie moyenne de 6 418 km^2.

5.4 Résultats par thèmes

Rappelons que le taux de réponse aux différentes questions du sondage fluctue. Par conséquent, nous avons indiqué pour chacun des principaux résultats le nombre de répondants.

5.4.1 Thème 1 : Sentiers et sites de plein air

Dans le tableau 2, on constate que près de 50 % des 66 répondants ont un parc régional sur leur territoire. Toutefois, ces résultats sont assez partagés entre ceux qui ont des espaces et des sites de plein air apparaissant dans les choix de réponses et ceux qui n'en ont pas. Plus de 50 % ont des camps de vacances et près de 49 %, des bases de plein air. Autre donnée intéressante, le nombre de pourvoiries dans plusieurs MRC : plus de 35 % des répondants qui ont répondu « oui » à ce choix de réponse indiquent qu'ils en avaient deux ou plus sur leur territoire. Si on analyse les « Je ne sais pas », on ne distingue pas de tendances particulières en rapport avec le profil des répondants.

Nous avons vérifié ces résultats en effectuant nos propres recherches pour savoir si les données du tableau 2 correspondaient à la réalité du terrain. Or, il semble y avoir quelques écarts. Selon nos recherches :

- 32,3 % des MRC participantes comptent des bases de plein air alors que 48,48 % des répondants affirment en avoir;
- 30,7 % des MRC participantes comptent des parcs régionaux alors que 48,48 % estiment en avoir;
- 29,2 % des MRC participantes comptent des parcs nationaux alors que 39,39 % des répondants disent en avoir;
- 15,4 % des MRC participantes ont des réserves fauniques alors que 43,94 % des répondants affirment en avoir.

Cette vérification, qui tendrait à démontrer une surestimation des sites de plein air par les répondants, est cependant relative puisque nous avons pu constater une certaine confusion dans les appellations de ces sites. L'imprécision terminologique a pu induire en erreur les répondants. Autre réserve à propos de cette vérification, celle-là d'ordre géographique, les limites précises d'un site de plein air ne sont pas forcément connues de tous. Des répondants auraient donc pu estimer qu'il y a des sites de plein air sur le territoire de leur MRC sans forcément connaître les délimitations précises de ces espaces.

Tableau 2

Sites de plein air sur le territoire des MRC et nombre

Espaces/sites de plein air	**Je ne sais pas**	**Non**	**Oui**	**Si oui, combien**						
				0	**1**	**2**	**3**	**4**	**5+**	**?**
Parc régional	0 0.00%	34 51.52%	32 48.48%	35 53.03%	26 39.39%	2 3.03%	1 1.52%	0 0.00%	2 3.03%	0 0.00%
Base de plein air	3 4.55%	31 46.97%	32 48.48%	30 45.45%	12 18.18%	5 7.58%	7 10.61%	0 0.00%	3 4.55%	9 13.64%
Camp de vacances	7 10.61%	25 37.88%	34 51.52%	28 42.42%	10 15.15%	9 13.64%	2 3.03%	1 1.52%	5 7.58%	11 16.67%
Parc national	0 0.00%	40 60.61%	26 39.39%	40 60.61%	20 30.30%	4 6.06%	2 3.03%	0 0.00%	0 0.00%	0 0.00%
Pourvoirie	0 0.00%	37 56.06%	29 43.94%	37 56.06%	5 7.58%	7 10.61%	4 6.06%	1 1.52%	11 16.67%	1 1.52%
Réserve faunique	0 0.00%	37 56.06%	29 43.94%	37 56.06%	22 33.33%	3 4.55%	1 1.52%	1 1.52%	0 0.00%	2 3.03%
ZEC	1 1.52%	41 61.12%	24 36.36%	41 62.12%	7 10.61%	4 6.06%	3 4.55%	5 7.58%	4 6.06%	2 3.03%

De façon complémentaire[3] et selon le tableau 3 (n = 63), près de 64 % des répondants signalent que des aménagements cyclables sont offerts actuellement, mais qu'ils devraient être développés davantage. Une forte proportion des répondants indiquent aussi offrir des sentiers de raquette (60,32 %) et de ski de fond (66,67 %). Par contre, on ne compte pas de sites de planche à voile ou de voile sur les territoires de nombreux répondants (39,68 % pour la planche à voile et 47,62 % pour la voile), parce que les MRC ne veulent ou ne peuvent pas en avoir. Quand on croise ces différentes données

[3] Les tableaux 2 et 3 ont une structure de présentation différente puisqu'ils correspondent à deux questions distinctes dans le questionnaire (questions 3 et 4 – voir annexe 1).

selon le profil territorial des MRC participantes (urbaines vs rurales), on ne relève pas de distinctions particulières.

Tableau 3

Activités, sentiers et sites de plein air offerts ou pas sur les territoires des MRC

Activités de plein air	**Offerte actuellement**	**Offerte actuellement mais devrait être développée davantage**	**Non offerte mais que nous aimerions avoir**	**Non offerte mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir**
Aménagements cyclables	21 33,33 %	40 63,49 %	2 3,17 %	0 0,00 %
Sentiers de marche hivernale	31 49,21 %	25 39,68 %	2 3,17 %	5 7,94 %
Sentiers de randonnée équestre	25 39,68 %	20 31,75 %	6 9,52 %	12 19,05 %
Sentiers de randonnée pédestre	34 53,97 %	26 41,27 %	2 3,17 %	1 1,59 %
Sentiers de raquette	38 60,32 %	23 36,51 %	1 1,59 %	1 1,59 %
Sentiers de ski de fond	42 66,67 %	18 28,57 %	0 0,00 %	3 4,76 %
Sentiers de vélo de montagne	19 30,16 %	22 34,92 %	12 19,05 %	10 15,87 %
Sites et parcours de canot-kayak	29 46,03 %	23 36,51 %	7 11,11 %	4 6,35 %
Sites d’escalade extérieure	16 25,40 %	5 7,94 %	19 30,16 %	23 36,51 %
Sites de spéléologie	6 9,52 %	1 1,59 %	14 22,22 %	42 66,67 %
Sites de planche à voile	20 31,75 %	11 17,46 %	7 11,11 %	25 39,68 %
Sites de voile	22 34,92 %	7 11,11 %	4 6,35 %	30 47,62 %

Par ailleurs, on remarque que les activités de plein air offertes sur les territoires des MRC que les répondants aimeraient développer davantage d'ici les cinq prochaines années sont reliées à la pratique du vélo (65,9 %), à la randonnée (48,5 %), à la pratique de la raquette et du ski de fond (12,6 %) et aux activités nautiques (7,8 %). À ce titre, 40,1 % des réponses formulées visaient un site ou un parc de plein air et 24,6 % concernaient des sentiers de plein air.

Toujours au sujet des sentiers et des sites de plein air, on relève que les activités non offertes sur les territoires des MRC que les répondants aimeraient développer d'ici les cinq prochaines années sont reliées à la pratique du vélo (34,6 %), aux activités nautiques (18,3 %), à la randonnée pédestre (14,4 %), à l'escalade et la spéléologie (10,6 %), et à la randonnée équestre (5,8 %). Ici, 30,7 % des réponses formulées visaient des sentiers de plein air et 19,2 %, des sites ou des parcs de plein air.

Finalement, en vue de faire des liens entre la présence de sites de plein air sur les territoires des MRC participantes et certains sentiers et activités offerts ou pas, nous avons croisé les résultats du tableau 2 avec ceux du tableau 3. On ne relève aucune relation statistique significative, mais certaines tendances sont intéressantes à mentionner :

- Les répondants indiquant ne pas avoir de parc régional sur leur territoire semblent majoritairement offrir actuellement et souhaiter développer davantage les aménagements cyclables;
- Les répondants indiquant avoir sur leur territoire des camps de vacances semblent majoritairement offrir actuellement des sentiers de marche hivernale, de randonnée pédestre et de raquette;
- Les répondants n'ayant pas de parc national sur leur territoire indiquent majoritairement ne pas offrir et ne souhaitent pas ou ne peuvent pas offrir des sites de spéléologie et de voile;

- Les répondants n'ayant pas de pourvoirie sur leur territoire indiquent majoritairement ne pas offrir et ne souhaitent pas ou ne peuvent pas offrir des sites de spéléologie;
- Les répondants n'ayant pas de réserve faunique sur leur territoire indiquent majoritairement ne pas offrir et ne souhaitent pas ou ne peuvent pas offrir des sites de spéléologie et de voile;
- Les répondants n'ayant pas de zone d'exploitation contrôlée (ZEC) sur leur territoire indiquent majoritairement ne pas offrir et ne souhaitent pas ou ne peuvent pas offrir des sites de spéléologie, de planche à voile et de voile.

5.4.2 Thème 2 : Financement et gestion des sentiers et des sites de plein air offerts

Cinquante-quatre répondants se sont exprimés au sujet des sources de financement auxquelles leur MRC a recours pour développer, gérer et soutenir les sentiers et les sites de plein air. On remarque que le fonds de développement des territoires[4] est souvent utilisé par 44,4 % des répondants. Les autres programmes de subventions du gouvernement provincial sont une source de financement fréquente pour le développement du plein air pour 53,70 % des répondants. Par contre, 50 % mentionnent utiliser rarement les dons publics et 23,6 % ont coché « Je ne sais pas » parmi les choix de réponses. Ces répondants sont majoritairement des hommes âgés de moins de 50 ans. Par ailleurs, aucun de ces résultats ne s'avère significatif statistiquement. En effet, le fait d'utiliser ou non différentes sources de financement ne change pas selon l'expérience du répondant.

61,5 % des répondants (n total = 52) affirment que, lors de la dernière année financière, leur MRC a alloué une somme spécifique au développement et à la

[4] Selon le MAMOT, le fonds de développement des territoires a été implanté pour soutenir toutes les MRC dans le cadre de mesures visant le développement local et régional. Information repérée sur le site Internet du MAMOT : https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-de-developpement-des-territoires-fdt/

promotion du plein air et aucun n'a coché le choix de réponse « Je ne sais pas » pour cette question. Ce sont surtout des MRC en milieu rural qui n'ont pas alloué de sommes spécifiques au développement et à la promotion du plein air lors de la dernière année financière. Une question complémentaire invitait les répondants à indiquer la somme exacte allouée par leur MRC au développement et à la promotion du plein air (voir figure 2)[5].

[5] Seuls 31 répondants ont accepté d'indiquer exactement la somme allouée par leur MRC au développement et à la promotion du plein air. Cette question était ouverte. Nous avons donc effectué des regroupements, présentés dans la figure 2.

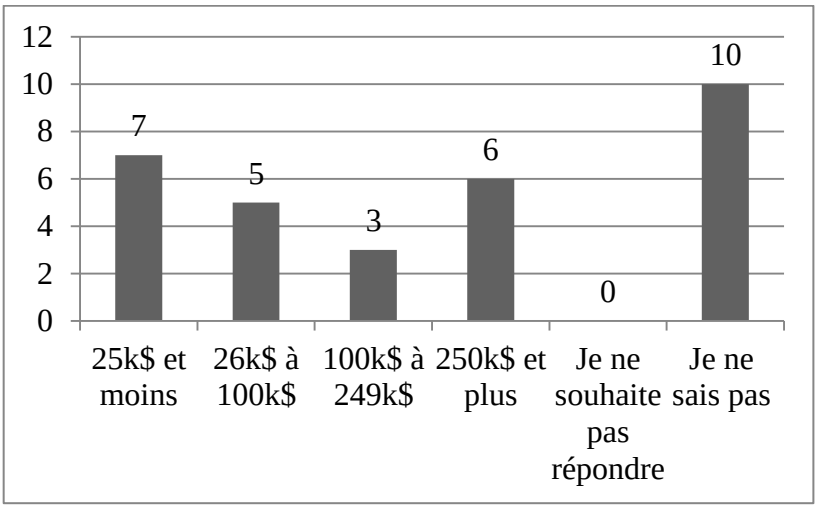

Figure 2

Montants alloués au développement et à la promotion du plein air en fonction du nombre de répondants

Quand on demande aux répondants (n = 50) d'indiquer les sources de financement qu'ils considèrent comme des leviers importants pour le développement du plein air dans leur MRC, le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et le fonds de développement des territoires se révèlent le plus souvent mentionnés (voir tableau 4).

Tableau 4

Sources de financement considérées comme des leviers importants pour le développement du plein air (1 signifiant complètement en désaccord et 5 complètement en accord)

	1	**2**	**3**	**4**	**5**	**Ne s'applique pas**	**Je ne sais pas**	**Moy[6]**	**Écart-Type**	**90 % Intervalle de confiance**
Programmes de subventions du gouvernement fédéral	6 12,00%	6 12,00%	14 28,00%	1 2,00%	14 28,00%	2 4,00 %	7 14,00%	3,27	1.43	[2.90, 3.64]
Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)	8 8,79%	11 12,09%	24 26,37%	5 5,49%	32 35,16%	1 1,10 %	10 10,99%	3,79	1.28	[3.56, 4.03]
Fonds de développement des territoires (FDT)	4 8,16%	4 8,16%	7 14,29%	11 22,45%	21 42,86%	0 0,00 %	2 4,08 %	3,87	1.30	[3.56, 4.18]
Autres programmes de subventions du gouvernement provincial	3 6,00%	7 14,00%	10 20,00%	8 16,00%	19 38,00%	1 2,00 %	2 4,00 %	3,70	1.30	[3.39, 4.01]
Fonds spécifiques de la MRC	9 18,00%	5 10,00%	14 28,00%	7 14,00%	9 18,00%	1 2,00 %	5 10,00%	3,05	1.38	[2.70, 3.39]
Fonds municipaux	11 22,92%	7 14,58%	3 6,25%	10 20,83%	12 25,00%	0 0,00 %	5 10,42%	3,12	1.59	[2.72, 3.51]
Frais d'adhésion ou d'usage des pratiquants	13 26,53%	7 14,29%	7 14,29%	5 10,20%	6 12,24%	4 8,16 %	7 14,29%	2,58	1.46	[2.19, 2.97]
Dons publics (Hydro-Québec, Loto-Québec, etc.)	9 18,37%	10 20,41%	7 14,29%	4 8,16%	12 24,49%	3 6,12 %	4 8,16 %	3,00	1.53	[2.61, 3.39]
Dons privés	10 20,00%	6 12,00%	8 16,00%	6 12,00%	9 18,00%	4 8,00 %	7 14,00%	2,95	1.50	[2.55, 3.34]
Autres	5 13,89%	0 0,00%	1 2,78%	0 0,00%	3 8,33%	8 22,22%	19 52,78%	2,56	1.83	[1.55, 3.56]

[6] La moyenne indiquée dans le tableau 4 est calculée par rapport à l'échelle de mesure employée dans la question (question 11 du questionnaire – voir annexe 1).

De façon complémentaire, 44,9 % des répondants (n total = 49) estiment que les sommes allouées à la gestion et au développement du plein air ont diminué les cinq dernières années (voir figure 3).

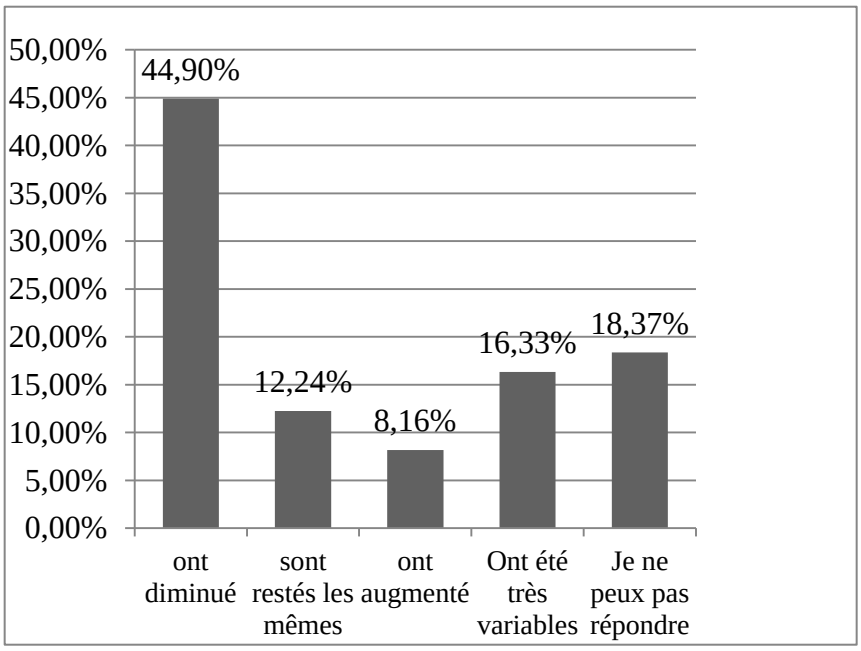

Figure 3

Évolution des sommes allouées au développement du plein air durant les cinq dernières années

Toujours au sujet du financement et de la gestion des sentiers et des sites de plein air offerts dans les MRC participantes, 49 répondants (73,47 %) affirment qu'ils ne disposent pas d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air. Pour tester ce résultat, nous l'avons croisé avec d'autres éléments du sondage qui pouvaient, selon nous, avoir une incidence sur la présence ou non d'une ressource professionnelle affectée au plein air; voici ce que nous pouvons ajouter :

- La somme allouée au plein air diffère selon qu'une ressource professionnelle a été affectée ou non spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air ($p < .01$);
- Il n'y a pas de relation statistique significative entre la volonté des MRC d'avoir de nouveaux partenariats et la présence ou non d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air ($p = .29$);
- Il n'y a pas de relation statistique significative entre la présence ou non d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air et les types d'obstacles qu'ont rencontrés les MRC durant les cinq dernières années ($p = .11$);
- Il n'y a pas de relation statistique significative entre la volonté des MRC de développer de nouveaux outils promotionnels et la présence ou non d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air ($p = .84$);
- Il n'y a pas de relation statistique significative entre la présence ou non d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air et la localisation des parcs régionaux sur les territoires des MRC ($p = .76$).

Par ailleurs, 46 répondants mentionnent que des partenariats entre leur MRC et d'autres acteurs du milieu permettent actuellement de développer et de promouvoir le plein air. À ce titre et de façon à faciliter la lecture de ces résultats, nous avons effectué des regroupements que nous présentons de façon énumérative :

- Près de 72 % des partenariats signalés ($n = 28$) impliquent des organismes à but non lucratif (OBNL) ou des organismes sans but lucratif (OSBL);
- Onze partenariats impliquent des organisations à l'œuvre spécifiquement dans le domaine du loisir et du plein air;
- Neuf partenariats impliquent des organisations qui interviennent directement dans le développement touristique et cinq autres sont reliés à des centres locaux

de développement;

- Les principales finalités de ces partenariats ont trait au développement économique, à la gestion des sites, sentiers et espaces, aux ressources humaines et à la promotion du plein air.

De façon complémentaire, 43,48 % des répondants affirment souhaiter mettre en place dans les prochaines années de nouveaux partenariats pour développer et promouvoir le plein air sur leur territoire.

Par ailleurs, les répondants (n = 46) étaient invités à se prononcer sur certains obstacles qui ont pu, au cours des cinq dernières années, freiner ou limiter le développement du plein air dans leur MRC. Les principaux obstacles qui font consensus auprès des répondants résident dans le manque de ressources financières et humaines. Par contre, plusieurs éléments ne semblent pas être de réels obstacles pour gérer et développer le plein air, en l'occurrence le « manque de concertation et de coopération entre les différents acteurs du milieu », les « conflits d'usage importants et récurrents », le « manque d'intérêt de la population » et le « manque d'intérêt des décideurs (élus et gestionnaires de la MRC) ». 56,52 % des répondants estiment que ces obstacles sont « restés les mêmes » durant les cinq dernières années.

Nous avons également cherché une relation statistique significative entre certains obstacles indiqués par les répondants et leur accentuation ou pas durant les cinq dernières années. Cette analyse ne fait pas ressortir de relation statistique significative. Par contre, on relève certaines corrélations significatives entre plusieurs obstacles :

- Une corrélation significative existe entre la réponse « manque de ressources financières » et les réponses « manque de ressources humaines », « coût de gestion et d'entretien des sentiers et des sites de plein air », « absence de vision stratégique », « méconnaissance de ce secteur par les décideurs » et « manque d'intérêt des décideurs »;
- Une corrélation significative existe entre la réponse « manque de

ressources humaines » et les réponses « manque de ressources financières », « coût de gestion et d'entretien des sentiers et des sites de plein air » et « méconnaissance de ce secteur par les décideurs »;

- Une corrélation significative existe entre la réponse « manque de concertation et de coopération entre les différents acteurs du milieu » et les réponses « absence de vision stratégique », « méconnaissance de ce secteur par les décideurs » et « manque d'intérêt des décideurs »;
- Une corrélation significative existe entre la réponse « impacts de réformes mises en œuvre ces dernières années » et la réponse « absence de vision stratégique »;
- Une corrélation significative existe entre la réponse « manque d'intérêt de la population » et la réponse « manque d'intérêt des décideurs »;
- Une corrélation significative existe entre la réponse « méconnaissance de ce secteur par les décideurs » et la réponse « manque d'intérêt des décideurs ».

5.4.3 Thème 3 : Planification du territoire, aménagement et promotion du plein air

Nous avons demandé aux répondants (n = 46) d'indiquer en quelle année le schéma d'aménagement et de développement actuel de leur MRC était entré en vigueur (voir figure 4). Les plus anciens schémas d'aménagement et de développement utilisés encore par les MRC participantes sont entrés en vigueur en 1987. Une part importante de ces schémas a été mise en place en 2001 et en 2005.

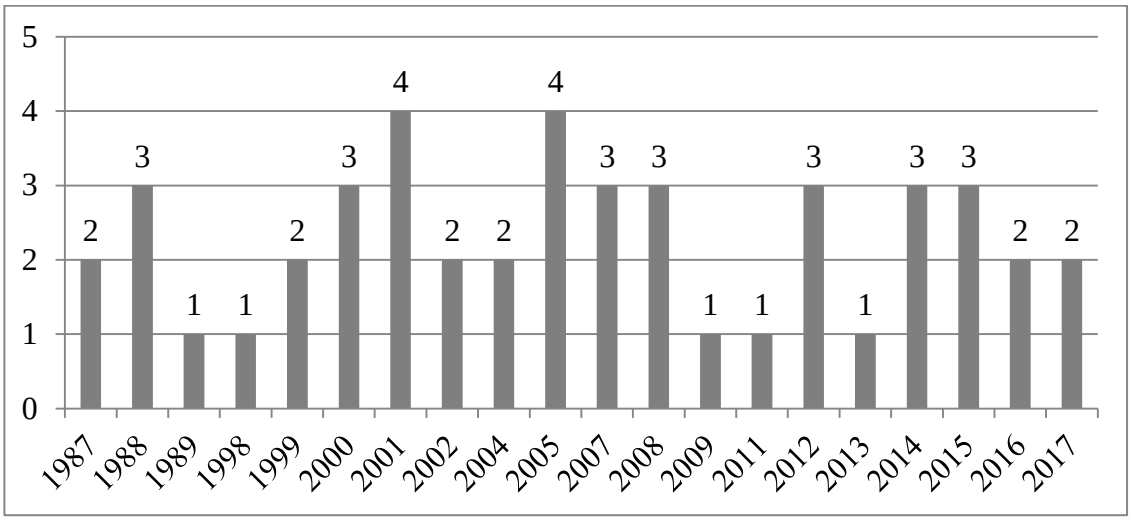

Figure 4

Année d'entrée en vigueur des schémas d'aménagement et de développement des MRC participantes

Parmi les outils de planification et d'aménagement utilisés par les MRC participantes (n = 46) pour planifier et développer les sentiers et les sites de plein air, le schéma d'aménagement et de développement et la planification stratégique sont les plus mentionnés (67,39 % et 54,35 % respectivement). Quand on demande aux répondants d'évaluer l'importance de certains outils de planification et d'aménagement à leur disposition, une bonne part des répondants jugent importants la planification stratégique, le schéma d'aménagement et de développement le plan d'action qui l'accompagne. On relève que le comité de plein air ou la table de concertation sur les sentiers et sites de plein air semblent être des outils également importants aux yeux des répondants. Ces derniers semblent plus hésitants au sujet de l'outil « table de gestion intégrée des ressources et du territoire » (voir tableau 5). Nous avons croisé les résultats présentés dans le tableau 5 et ceux relatifs aux outils utilisés par les MRC participantes, mais aucune relation statistique significative ne ressort de cette analyse.

Tableau 5

Considération des répondants relative à l'importance de certains outils de planification et d'aménagement pour le développement du plein air dans leur MRC (1 signifiant complètement en désaccord et 5 complètement en accord)

Outils de planification et d'aménagement	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**Moy.**	**S.O.**	**Je ne sais pas**
Schéma d'aménagement et de développement	4 8,70 %	3 6,52 %	14 30,43 %	8 17,39 %	17 36,96 %	3,67	0	0
Plan d'action du schéma d'aménagement et de développement	6 13,3 %	3 6,67 %	10 22,22 %	12 26,67 %	14 31,11 %	3,56	0	1
Vision stratégique	7 16,6 %	6 14,2 %	11 26,19 %	7 16,67 %	11 26,19 %	3,21	4	0
Planification stratégique	5 13,16 %	2 5,26 %	5 13,16 %	8 21,05 %	18 47,37 %	3,84	4	4
Table de gestion intégrée des ressources et du territoire	2 6,06 %	8 24,24 %	13 39,39 %	6 18,18 %	4 12,12 %	3,06	7	6
Comité plein air ou table de concertation sur les sentiers et sites de plein air	3 8,33 %	1 2,78 %	4 11,11 %	7 19,44 %	21 58,33 %	4,17	6	4

Les répondants (n = 46) utilisent d'autres leviers pour favoriser le développement et la promotion du plein air, tels que :

- Soutien aux promoteurs (OBNL et entreprises) (69,56 %)
- Soutien à des organismes de plein air qui développent l'accès au territoire (sentiers et sites) (67,39 %)
- Soutien à un parc régional existant ou à venir (65,21 %).

Toujours en matière de planification du territoire, d'aménagement et de promotion du plein air, 69,57 % des répondants (n total = 46) affirment avoir conçu des outils promotionnels pour mettre en valeur les sentiers et les sites de plein air situés sur leur territoire. Les principaux outils sont le site Internet, les brochures imprimées et les réseaux sociaux (voir figure 5).

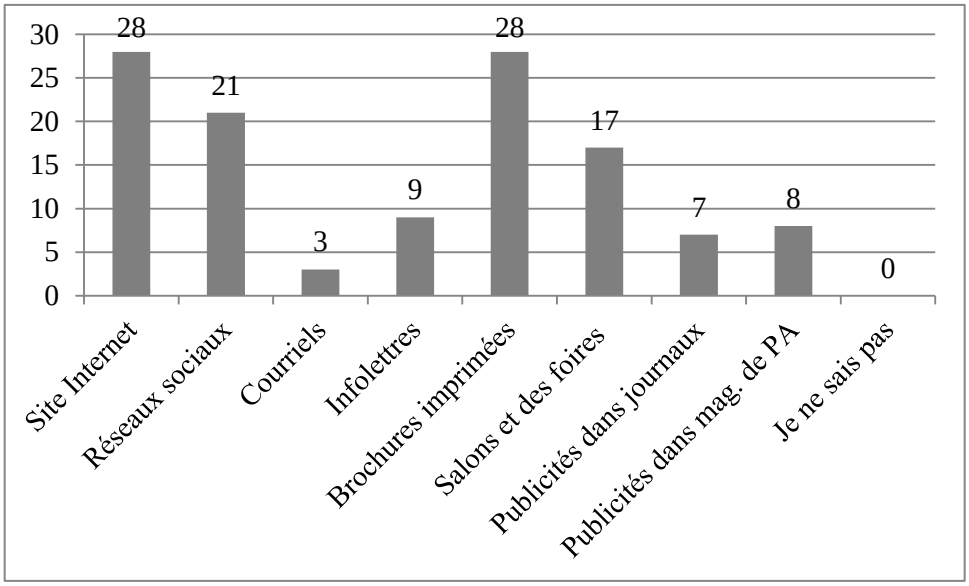

Figure 5

Principaux outils utilisés par les répondants pour faire la promotion des sentiers et des sites de plein air (n = 32)

5.4.4 Thème 4 : Parc régional

Lorsque nous avons demandé aux répondants d'indiquer si un ou plusieurs parcs régionaux étaient situés sur le territoire de leur MRC, 50 % ont répondu qu'il y en avait un ou plusieurs et 50 % qu'il n'y en avait pas. Parmi ceux qui ont des parcs régionaux (n = 23), 44,44 % ont répondu que ces parcs étaient gérés par un OBNL soutenu par la MRC et 27,78 %, qu'ils étaient gérés uniquement par un OBNL.

5.4.5 Thème 5 : Pratiques inspirantes et innovantes

Sur ce thème, il n'y avait qu'une seule question, de nature ouverte. Les répondants étaient invités à détailler certaines pratiques dans leur milieu qu'ils jugeaient inspirantes et innovantes pour le développement du plein air. Vingt-quatre ont formulé une réponse très souvent succincte. Il est donc difficile d'analyser les résultats de façon précise. On peut toutefois noter que la plupart de ces pratiques inspirantes et innovantes se fondent sur des principes de concertation, de mobilisation et de développement durable.

6. Interprétation

De façon globale, les résultats et les analyses corrélées conduisent à plusieurs constats et interprétations. Tout d'abord, il est intéressant de noter que de nombreuses MRC semblent surtout soutenir des initiatives de plein air et leurs promoteurs plutôt que de réellement entreprendre et gérer en totalité des projets. Cette observation est conforme aux travaux d'Eagles (2009) sur la gouvernance partenariale et la prise de décision consensuelle. C'est selon nous très pertinent puisque cela démontre une réelle volonté des MRC de soutenir et d'appuyer des initiatives en place au lieu de chercher à les dupliquer. Cependant, selon les répondants, les sommes allouées à la gestion et au développement du plein air ont diminué ces cinq dernières années. Ce constat peut en partie s'expliquer par l'abolition récente des conférences régionales des élus (CRÉ) et de leurs programmes, ainsi que de certains centres locaux de développement (CLD) susceptibles d'avoir largement contribué avant leur disparition au développement du plein air dans divers milieux.

De façon concomitante, nos analyses font ressortir qu'il ne semble pas y avoir de lien significatif entre la présence ou non d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air dans une MRC et la volonté de cette organisation de conclure de nouveaux partenariats, de faire la promotion des activités de plein air et de développer de nouveaux outils promotionnels. Dans ce contexte, il est intéressant de se demander quelle est la réelle plus-value de cette ressource au-delà d'avoir un budget plus important consacré au plein air. Nous pouvons émettre l'hypothèse que la tâche de cette ressource se concentre principalement sur des problématiques plus ponctuelles et quotidiennes (entretien des chemins forestiers, des ponts et des ponceaux, par exemple). Il est également possible de constater que les principaux leviers pour favoriser le développement et la promotion du plein air mentionnés par les répondants n'exigent pas forcément la présence d'une ressource à temps plein. Toujours dans cette perspective, il est important de rappeler qu'il existe une corrélation significative entre un manque de ressources humaines et financières, la méconnaissance du secteur du plein air par les décideurs, un manque d'intérêt de ces

derniers pour ce domaine d'action et l'absence d'une vision stratégique. Cette relation statistique significative nous conduit à souligner que la question de la gouvernance dans le domaine du plein air est complexe et est reliée à différents facteurs dont certains sont très tangibles (ressources disponibles ou pas) et d'autres, plus conjoncturels voire aléatoires (position et vision des élus notamment). Ce constat rejoint les analyses d'Eagles (2009) qui voit comme condition de mise en place d'une bonne et une saine gouvernance dans le domaine du plein air la nécessité de suivre et respecter certains principes fondamentaux, tels que la prise de décision consensuelle, le développement d'une vision stratégique et l'écoute des préoccupations des parties prenantes.

Par ailleurs, on note un écart entre les réponses au sujet de la présence de sentiers et de sites de plein air sur le territoire des MRC sondées et la réalité, à la suite d'une vérification dans certaines bases de données. Ce constat peut être lié à une méconnaissance ou une connaissance limitée des espaces de plein air par certains répondants ou, plus sûrement selon nous, en raison d'une confusion autour des définitions des sentiers et des sites de plein air. À titre d'exemple, la notion de « parc régional » varie beaucoup selon la définition sur laquelle on se base.

On remarque que les activités de plein air offertes sur les territoires des MRC que les répondants aimeraient développer davantage d'ici les cinq prochaines années sont assez conventionnelles (vélo, randonnée, ski de fond, raquette, etc.). On semble rester en « terrain connu » et peu se tournent vers certaines nouveautés. Ce constat nous amène à estimer qu'il est peut-être important pour ces acteurs du milieu d'être informés régulièrement des nouvelles tendances en plein air, par le biais notamment de l'usage de nouvelles technologies de l'information et de la communication (Tomczyk et Ewertowski, 2013). Cela nous conduit aussi à faire un lien analytique avec les travaux de Newsome (2014) sur l'importance de mener une étude d'évaluation du potentiel récréotouristique des sites et espaces de plein air, en vue de permettre aux gestionnaires de trouver plus facilement un équilibre entre les principes de durabilité et de préservation du patrimoine naturel et la mise en œuvre d'actions touristiques et de loisir.

Au sujet du financement et de la gestion des sentiers et des sites de plein air offerts par les MRC sondées, on observe que le fonds de développement des territoires est souvent utilisé par les répondants. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que c'est un fonds très connu des aménagistes des MRC. Ce résultat peut également être lié au fait que de nombreuses MRC soutiennent des promoteurs engagés dans le plein air, des organismes de plein air qui développent l'accès au territoire, ou encore un parc régional existant ou à venir. Cette interprétation correspond aux conclusions de recherche d'Eagles (2009) sur les modèles et les principes de la bonne gouvernance. De façon concomitante, ce constat rejoint aussi les observations de Muellmann et coll. (2017), qui estiment notamment que le succès d'interventions dans le domaine du plein air passe très souvent par l'existence d'un réseau d'acteurs impliqués et par le soutien de ce dernier au moyen de différents fonds et autres programmes de subventions publiques. Cependant, pour ces auteurs, ces modes de gouvernance se révèlent efficaces si les fonds alloués sont stables dans le temps, ce qui ne semble pas toujours être le cas quand on analyse certains résultats de notre étude.

Finalement, en ce qui a trait à la promotion des sites et espaces de plein air, on remarque que les outils développés par les MRC sondées correspondent parfaitement aux conclusions de recherche de Zugic et coll. (2015) ainsi qu'à celles d'Absher et Mann (2010) sur l'importance de développer et de maintenir une communication bidirectionnelle avec ses publics et pratiquants. En effet, ces stratégies de communication permettent à la fois de connaître le profil de ces adeptes de plein air et par la même occasion de cerner leurs besoins et attentes en vue d'adapter l'offre proposée ou envisagée.

7. Conclusion et pistes d'intervention

Cette étude a permis de dresser un état des lieux relativement complet sur la place du plein air au sein des territoires des MRC du Québec et, par le fait même, d'évaluer comment ces organisations envisagent son développement. Même si nous ne pouvons généraliser l'ensemble des résultats obtenus, il semble que les MRC jouent un rôle non négligeable dans la promotion, le soutien et le développement du plein air et des activités corrélées. Par le schéma d'aménagement et de développement, par le soutien aux promoteurs, aux organismes de plein air et à certains parcs régionaux, et par l'élaboration d'outils promotionnels et de communication, les MRC sondées cherchent en effet à dynamiser leurs territoires, notamment sous l'angle du plein air. On peut en inférer que la grande majorité des MRC considèrent le plein air comme un élément clé du développement territorial.

Mais pour que les initiatives des MRC deviennent pérennes ou prennent de l'ampleur, il nous apparaît fondamental de pouvoir les évaluer et d'analyser d'autres initiatives inspirantes, voire plus globalement de créer des bases de données susceptibles de permettre d'analyser l'évolution de certains bassins de pratiquants ainsi que de différents sites et sentiers. En ce sens, voici plusieurs pistes d'intervention que pourraient suivre les aménagistes et d'autres membres du personnel des MRC :

- Mettre en place des mécanismes de suivi comparatif sous forme d'étalonnage administratif (« benchmarking ») visant à se comparer sur une base régulière avec différentes organisations similaires (autres MRC), au moyen d'indicateurs de résultats, d'effets ou de gestion afin de cerner les forces et les faiblesses de son organisation et d'identifier les ajustements nécessaires;
- Dresser de façon régulière le profil des pratiquants du plein air fréquentant les sentiers et les sites de chaque MRC;
- Réaliser une veille stratégique régulière visant à cerner les pratiques exemplaires en matière notamment de planification et de gestion du plein air, en vue de corriger et d'améliorer les initiatives;
- Utiliser l'outil Parc-O-Mètre pour faire un inventaire détaillé des ressources de plein air dans chacune des MRC;

- Accroître les ressources humaines et financières disponibles dans chaque MRC pour développer et faire la promotion du plein air;
- Prendre davantage en compte dans le développement du plein air et dans la définition de cette notion les activités de chasse et de pêche, ainsi que celles pratiquées avec des véhicules tout terrain.

En dernier lieu, il nous apparaît important d'indiquer les limites méthodologiques de cette recherche. Un de nos critères d'inclusion pour répondre au sondage, qui se trouvait relié aux objectifs de l'étude, était d'être un ou une aménagiste travaillant au sein d'une MRC du Québec. Il est possible que ce critère ait limité la participation de certains acteurs du milieu. Un aménagiste invité à participer à cette étude ne pouvait pas transférer le sondage à une autre personne plus susceptible, selon lui, de répondre aux questions posées si cette personne n'était pas un ou une aménagiste travaillant dans une MRC. Par ailleurs, le caractère autoadministré et en ligne du sondage ne nous permettait pas de vérifier l'identité, la compréhension des questions et le sérieux des réponses de chaque répondant. C'est là une autre limite à prendre en compte dans l'analyse des résultats obtenus. Par ailleurs, le temps nécessaire pour répondre au questionnaire était relativement suffisant (plus de 25 minutes comprenant les délais d'enregistrements multiples pour la transmission au serveur), mais le répondant devait peut-être consulter certains documents de travail pour répondre à quelques questions.

Tous ces éléments ont, selon nous, affecté le taux de participation à cette recherche ainsi que le taux de complétion du questionnaire. On remarque en effet que l'échantillon de répondants diminue jusqu'à la question 16, pour ensuite se stabiliser jusqu'à la fin du sondage (n = 46). On constate également que c'est à partir de cette question 16 que les répondants choisissent moins régulièrement l'option « Je ne sais pas » parmi les choix de réponses. On peut émettre l'hypothèse que ces 46 répondants sont des aménagistes plus familiers avec la problématique du plein air sur leur territoire d'intervention ou plus enclins à agir sur cette dernière.

8. Références

Absher, J., & Mann, C. (2010). An Emerging Paradigm for Managing Protected Areas with Examples from Europe and the United States. *International Journal of Sociology, 40(*3), 86-103. doi:10.2753/IJS0020-7659400305

Bell, J., Brug, J., De Bourdeaudhuij, I., De Cocker, K., De Craemer, M., Hayes, C., Horodyska, K., . . . Terragni, L. (2017). Views of policy makers and health promotion professionals on factors facilitating implementation and maintenance of interventions and policies promoting physical activity and healthy eating: results of the DEDIPAC project. *BMC Public Health, 17*, 1-17. doi:10.1186/s12889-017-4929-9

Besenyi, G. M., Dunlap, E., Fair, M., Hughey, S. M., Kaczynski, A. T., & Powers, A. (2015). Park Hop: Pilot Evaluation of an Inter-Agency Collaboration to Promote Park Awareness, Visitation, and Physical Activity in Greenville County, SC. *Journal of Park & Recreation Administration, 33*(4), 69-89.

Chaire de tourisme Transat . (2015). *Analyse des meilleures pratiques de mise en marché et de promotion des destinations de cyclotourisme*. [Rapport de recherche]

Eagles, P. F. (2009). Governance of recreation and tourism partnerships in parks and protected areas. *Journal of Sustainable Tourism, 17*(2), 231-248.

Ewertowski, M. & Tomczyk, A. M.(2013). Planning of recreational trails in protected areas: Application of regression tree analysis and geographic information systems. *Applied Geography, 40*, 129-139. doi:10.1016/j.apgeog.2013.02.004

Garneau, J. (2017). *Les rôles et les tâches des acteurs impliqués dans une entente de coopération intermunicipale pour le loisir en milieu rural au Québec.* (Maître ès arts), Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières.

Gibson, A., Kiser, B., Lawson, S., Meldrum, B., Newman, P., Pettebone, D., & Reigner, N. (2012). Adaptive Management of Visitor Use on Half Dome, An Example of Effectiveness. *Journal of Park & Recreation Administration, 30*(3), 64-78

Gojović, I., Perazić, M., & Žugić, J. (2015). Strategic Approach to the Promotion of Protected Areas. *Agriculture & Forestry / Poljoprivreda i Sumarstvo, 61*(3), 87-100. doi:10.17707/AgricultForest.61.3.09

Newsome, D. (2014). Appropriate policy development and research needs in response to adventure racing in protected areas. *Biological Conservation, 171*, 259-269. doi:10.1016/j.biocon.2014.01.008.

Annexe 1 – Modèle du sondage administré

La place du plein air au sein des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec

Nous vous invitons à participer à une étude portant sur les leviers pour le développement et la promotion du plein air dont disposent les MRC. Cette étude est menée par le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction du sport, du loisir et de l'activité physique).

Objectifs généraux

Cette étude apportera des informations utiles pour faire état des leviers que les MRC du Québec ont mis en place en vue de favoriser le développement et la promotion des sentiers et des sites de plein air, ainsi que pour évaluer le potentiel et les perspectives favorisant la pratique d'activités de plein air (voir définition ci-dessous).

Directives pour répondre au sondage

Nous invitons l'aménagiste de la MRC à répondre à ce sondage, avec, dans la mesure du possible, le soutien et l'éclairage de la direction générale et d'autres membres du personnel.

La participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre d'y participer, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans avoir à fournir d'explications.

Le questionnaire en ligne vise à évaluer différents éléments et thèmes liés au plein air. Le temps requis pour y répondre est d'environ 25 minutes.

Il est possible que quelques questions demandent de consulter des collègues ou différents documents. Le questionnaire peut être enregistré en ligne plusieurs fois sur le même support informatique avant d'être transmis.

Définition de l'activité de plein air

Activité physique, pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature.

L'activité de plein air est généralement de nature récréative et de pratique libre, tout en n'excluant pas les événements et autres activités structurées.

L'activité de plein air implique un déplacement, excluant cependant l'usage de moyens motorisés.

Elle se vit dans un état d'esprit de découverte, d'exploration ou d'aventure.

Elle inclut diverses formes de pratique en milieu urbain, par exemple dans les grands parcs, tout aussi bien que les pratiques en pleine nature.

Considérations éthiques

Les données recueillies par ce sondage sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par un code numérique. Les résultats du sondage, qui pourront être diffusés sous forme de rapports, d'articles et de conférences scientifiques et professionnelles, ne permettront pas d'identifier les participants.

Les données recueillies seront conservées dans une base de données protégée par un mot de passe. Les seules personnes qui y auront accès seront les deux chercheurs principaux (Romain Roult et Denis Auger) ainsi que l'assistante de recherche en charge des analyses statistiques. Ces personnes ont signé un engagement de confidentialité. Les données seront détruites en 2023 et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Romain Roult, professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (819-376-5011 poste 3286 ou Romain.Roult@uqtr.ca).

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Un certificat portant le numéro CER-17-237-07.02 a été émis le 1er septembre 2017.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, prière de communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819-376-5011, poste 2129) ou par courriel (CEREH@uqtr.ca).

Nous, Romain Roult et Denis Auger, nous engageons à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant des participants humains.

En cliquant sur le bouton suivant, vous indiquez
• avoir lu l'information,
• être d'accord pour participer.

1. Travaillez-vous comme aménagiste pour une municipalité régionale de comté (MRC)?

- Oui
- Non

2. Sélectionnez votre MRC.

○ Abitibi ○ Abitibi-Ouest ○ Acton ○ Antoine-Labelle ○ Argenteuil ○ Arthabaska ○ Avignon ○ Beauce-Sartigan ○ Beauharnois-Salaberry ○ Bécancour ○ Bellechasse ○ Bonaventure ○ Brome-Missisquoi ○ Caniapiscau ○ Charlevoix ○ Charlevoix-Est ○ Coaticook ○ D'Autray ○ Deux-Montagnes ○ Drummond ○ Dolbeau-Mistassini ○ Joliette ○ Kamouraska ○ L'Assomption ○ Lac-Saint-Jean-Est ○ La Côte-de-Beaupré ○ La Côte-de-Gaspé ○ La Haute-Côte-Nord ○ La Haute-Gaspésie ○ La Haute-Saint-François ○ La Haute-Yamaska ○ La Jacques-Cartier ○ La Matanie ○ La Matapédia ○ La Mitis ○ La Nouvelle-Beauce ○ La Rivière-du-Nord ○ La Tuque ○ Laval	○ La Vallée-de-la-Gatineau ○ La Vallée-de-L'Or ○ La Vallée-du-Richelieu ○ Le Domaine-du-Roy ○ Le Fjord-du-Saguenay ○ Le Golf-du-Saint-Laurent ○ Le Granit ○ Le Haut-Richelieu ○ Le Haut-Saint-Laurent ○ Le Rocher-Percé ○ Le Val-Saint-François ○ Les Appalaches ○ Les Basques ○ Les Chenaux ○ Les Collines-de-L'Outaouais ○ Les Etchemins ○ Les Îles-de-la-Madeleine ○ Les Jardins-de-Napierville ○ Les Laurentides ○ Les Maskoutains ○ Les Moulins ○ Les Pays-d'en-Haut ○ Les Sources ○ Lotbinière ○ L'Érable ○ L'Île d'Orléans ○ L'Islet ○ Longueuil ○ Marguerite-D'Youville ○ Manicouagan ○ Maria-Chapdelaine ○ Maskinongé ○ Matawinie ○ Mékinac ○ Memphrémagog ○ Minganie ○ Montcalm ○ Montmagny	○ Montréal ○ Nicolet-Yamaska ○ Papineau ○ Pierre-de-Saurel ○ Pontiac ○ Portneuf ○ Québec ○ Rimouski-Neigette ○ Rivière-du-Loup ○ Robert-Cliche ○ Roussillon ○ Rouville ○ Rouyn-Noranda ○ Saguenay ○ Sept-Rivières ○ Sherbrooke ○ Témiscamingue ○ Témiscouata ○ Thérèse-de-Blainville ○ Trois-Rivières ○ Vaudreuil-Soulanges

Thème 1 : Sentiers et sites de plein air

3. Veuillez indiquer la présence des sites de plein air suivants sur le territoire de votre MRC, ainsi que leur nombre.

	Présence	Nombre
Parc régional	Oui Non Je ne sais pas	0-1-2-3-4 5 et plus Je ne sais pas
Base de plein air	Oui Non Je ne sais pas	0-1-2-3-4 5 et plus Je ne sais pas
Camp de vacances	Oui Non Je ne sais pas	0-1-2-3-4 5 et plus Je ne sais pas
Parc national	Oui Non Je ne sais pas	0-1-2-3-4 5 et plus Je ne sais pas
Pourvoirie	Oui Non Je ne sais pas	0-1-2-3-4 5 et plus Je ne sais pas
Réserve faunique	Oui Non Je ne sais pas	0-1-2-3-4 5 et plus Je ne sais pas
Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)	Oui Non Je ne sais pas	0-1-2-3-4-5 et plus/ Je ne sais pas

4. Pour l'ensemble du territoire de la MRC et pour chaque secteur d'activités de plein air, indiquez les réponses qui correspondent le mieux à l'offre de sentiers et de sites de plein air actuelle, gérée ou non par la MRC.

Aménagements cyclables	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sentiers de marche hivernale	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sentiers de randonnée équestre	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sentiers de randonnée pédestre	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sentiers de raquettes	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sentiers de ski de fond	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage

	Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sentiers de vélo de montagne	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sites et parcours de canot/kayak	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sites d'escalade extérieure	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sites de spéléologie	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sites de planche à voile	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Sites de voile	Offert(e)s actuellement Offert(e)s actuellement mais devraient être développé(e)s davantage

	Non offert(e)s mais que nous aimerions avoir Non offert(e)s mais que nous ne désirons pas ou ne pouvons pas avoir
Autres (veuillez préciser)	

5. D'ici les cinq prochaines années, quelles sont les trois catégories de sites ou sentiers de plein air déjà offertes sur votre territoire que vous aimeriez développer davantage (1 étant la plus prioritaire et 3, la moins prioritaire)?

1. _____

2. _____

3. _____

6. D'ici les cinq prochaines années, quelles sont les trois catégories de sites ou sentiers de plein air non offertes sur votre territoire que vous aimeriez développer (1 étant la plus prioritaire et 3, la moins prioritaire)?

1. _____

2. _____

3. _____

Thème 2 : Financement et gestion des sentiers et des sites de plein air offerts

7. Veuillez indiquer la fréquence à laquelle les sources de financement suivantes sont utilisées par votre MRC pour développer, gérer et soutenir les sentiers et les sites de plein air sur votre territoire.

Programmes de subvention du gouvernement fédéral	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas
Fonds de développement des territoires (FDT)	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas
Autres programmes de subvention du gouvernement provincial (Pacte rural, programmes du ministère du Tourisme, etc.), à l'exclusion du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et du FDT	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas
Fonds spécifiques de la MRC	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas
Fonds municipaux	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas

Frais d'adhésion ou d'usage des pratiquants	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas
Dons publics (Hydro-Québec, Loto-Québec, etc.)	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas
Dons privés	Jamais Rarement Souvent Toujours Ne s'applique pas Je ne sais pas
Autres (veuillez préciser)	

8. Le plein air sera-t-il une priorité de votre MRC dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

9. Lors de la dernière année financière, votre MRC a-t-elle alloué une somme spécifique au développement et à la promotion du plein air?

- Oui
- Non

10. Quel était, lors de la dernière année financière, le montant total alloué par votre MRC au développement et à la promotion du plein air?

_____

11. À quel point considérez-vous que certaines des sources de financement suivantes sont des leviers importants pour le développement du plein air dans votre MRC (1 signifiant complètement en désaccord et 5, complètement en accord)?

Programmes de subvention du gouvernement fédéral	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Fonds de développement des territoires (FDT)	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Autres programmes de subvention du gouvernement provincial (Pacte rural, programmes du ministère du Tourisme, etc.), à l'exclusion du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et du FDT	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Fonds spécifiques de la MRC	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Fonds municipaux	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Frais d'adhésion ou d'usage des pratiquants	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Dons publics (Hydro-Québec, Loto-Québec, etc.)	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Dons privés	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas

Autres (veuillez préciser)	

12. Durant les cinq dernières années, estimez-vous que les sommes allouées à la gestion et au développement du plein air dans votre MRC :

- Ont diminué
- Sont restées les mêmes
- Ont augmenté
- Ont été très variables
- Je ne peux pas répondre

13. Votre MRC dispose-t-elle d'une ressource professionnelle affectée spécifiquement au développement et à la promotion des activités de plein air?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

14. Indiquez le temps alloué par cette personne au développement et à la promotion du plein air.

- Temps plein
- Temps partiel
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

15. Depuis combien d'années cette ressource professionnelle travaille-t-elle au sein de votre MRC dans le volet plein air?

_____

16. Quels sont les partenariats actuels entre votre MRC et d'autres acteurs du milieu au sujet du développement et de la promotion du plein air? Veuillez les préciser dans les encadrés suivants.

Nom du partenaire :

_____

Type d'organisme :

_____

Objet du partenariat :

_____

17. Y a-t-il de nouveaux partenariats que vous aimeriez mettre en place dans les prochaines années pour développer et promouvoir le plein air sur le territoire de votre MRC?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

18. Veuillez préciser lequel ou lesquels dans les encadrés suivants.

Nom du partenaire :

_____

Type d'organisme :

_____

Objet du futur partenariat :

_____

19. Selon vous, lors des cinq dernières années, à quel point les éléments suivants ont-ils constitué des obstacles pour gérer et développer le plein air dans votre MRC?

Manque de ressources financières	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Manque de ressources humaines	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Coût de gestion et d'entretien des sentiers et des sites de plein air	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Manque de concertation et de coopération entre les différents acteurs du milieu	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Impacts de réformes mises en œuvre ces dernières années	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Conflits d'usage importants et récurrents	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Absence de vision stratégique	Pas du tout Un peu

	Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Manque d'intérêt de la population	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Méconnaissance de ce secteur par les décideurs (élus et gestionnaires de la MRC)	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Manque d'intérêt des décideurs (élus et gestionnaires de la MRC)	Pas du tout Un peu Moyennement Beaucoup Je ne sais pas
Autres (veuillez préciser)	

20. Durant les cinq dernières années, estimez-vous que ces obstacles :

- Sont restés les mêmes
- Ont pris plus d'ampleur et sont plus complexes
- Sont plus faciles à gérer
- Je ne peux pas répondre

Thème 3 : Planification du territoire, aménagement et promotion du plein air

21. En quelle année le schéma d'aménagement et de développement actuel de votre MRC est-il entré en vigueur?

_____

22. Utilisez-vous les outils de planification et d'aménagement suivants pour planifier et développer les sentiers et les sites de plein air sur le territoire de votre MRC?

Schéma d'aménagement et de développement	Oui Non Ne s'applique pas Je ne sais pas
Plan d'action du schéma d'aménagement et de développement	Oui Non Ne s'applique pas Je ne sais pas
Vision stratégique	Oui Non Ne s'applique pas Je ne sais pas
Planification stratégique	Oui Non Ne s'applique pas Je ne sais pas
Table de gestion intégrée des ressources et du territoire	Oui Non Ne s'applique pas Je ne sais pas
Comité plein air ou table de concertation sur les sentiers et sites de plein air	Oui Non Ne s'applique pas Je ne sais pas
Autres (veuillez préciser)	

23. À quel point considérez-vous que les outils de planification et d'aménagement suivants sont importants pour le développement du plein air dans votre MRC (1 signifiant complètement en désaccord et 5, complètement en accord)?

Schéma d'aménagement et de développement	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Plan d'action du schéma d'aménagement et de développement	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Vision stratégique	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Planification stratégique	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Table de gestion intégrée des ressources et du territoire	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Comité plein air ou table de concertation sur les sentiers et sites de plein air	1-2-3-4-5 Ne s'applique pas Je ne sais pas
Autres (veuillez préciser)	

24. Quels autres leviers votre MRC utilise-t-elle pour favoriser le développement et la promotion du plein air? Plusieurs choix de réponses peuvent être cochés.

- Politique ou mesure sur la protection du milieu naturel
- Acquisition de terrain pour obtenir un droit de passage
- Soutien aux promoteurs (OBNL et entreprises)
- Soutien à des événements populaires pour encourager la pratique d'activités de plein air
- Soutien à un parc régional existant ou à venir
- Soutien à des organismes de plein air qui développent l'accès au territoire (sentiers et sites)
- Sondage populationnel
- Je ne sais pas

- Autres (veuillez préciser)
  _____
  _____
  _____

25. Votre MRC a-t-elle conçu des outils promotionnels pour mettre en valeur les sentiers et les sites de plein air situés sur son territoire?

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre
- Je ne sais pas

26. Quels sont les outils utilisés pour faire la promotion des sentiers et des sites de plein air sur le territoire de votre MRC? Plusieurs choix de réponses peuvent être cochés.

- Site Internet
- Réseaux sociaux
- Courriels
- Infolettres
- Brochures imprimées
- Participation à des salons et des foires
- Publicités dans les journaux
- Publicités dans les magazines de plein air
- Je ne sais pas
- Autres (veuillez préciser)
  _____
  _____

<u>Thème 4 : Parc régional</u>

27. Y a-t-il un ou plusieurs parcs régionaux sur le territoire de votre MRC?

Un parc régional est un espace naturel aménagé sur un territoire public ou privé, émanant d'une initiative locale ou régionale, dont la vocation dominante est récréative de plein air et qui attire une clientèle locale, régionale et touristique. (Définition provenant de l'Association des parcs régionaux du Québec)

- Oui
- Non

28. Qui gère ce ou ces parcs? Plusieurs choix de réponses peuvent être cochés.

- OBNL
- OBNL soutenu par la MRC
- Régie intermunicipale
- Coopérative
- Je ne sais pas
- Autres formes de gestion (veuillez préciser)

  _____

  _____

Thème 5 : Pratiques inspirantes et innovantes

29. Votre MRC ou d'autres acteurs locaux ont-ils élaboré des pratiques inspirantes et innovantes pour développer le secteur du plein air au cours des dernières années? Veuillez détailler le plus possible chaque pratique mentionnée et insérer si possible un hyperlien permettant d'accéder à des informations complémentaires. Vous pouvez présenter plusieurs pratiques.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Thème 6 : Profil sociodémographique

30. Êtes-vous :

- Une femme
- Un homme
- Une personne transgenre

31. Quel âge avez-vous?

- 18-25 ans
- 26-30 ans
- 31-35 ans
- 36-40 ans
- 41-45 ans
- 46-50 ans
- 51-55 ans

- 56-60 ans
- 61-65 ans
- Plus de 65 ans
- Je ne souhaite pas répondre

32. Depuis combien d'années travaillez-vous au sein de cette MRC?

- Moins d'un an
- 1 à 3 ans
- 4 à 6 ans
- 7 à 9 ans
- Plus de 10 ans

33. Quel type de poste occupez-vous actuellement?

- Permanent
- Occasionnel
- Autre (veuillez préciser)

  _____

  _____

Thème 7 : Question finale

34. Avez-vous des commentaires ou autres éléments à ajouter au sujet du développement et de la promotion du plein air?

_____

_____

_____

_____

Fin du questionnaire

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage. Votre collaboration est précieuse et nous vous en remercions.

Annexe 2 – Liste des MRC des répondants au sondage

Antoine-Labelle	Le Haut-Saint-Laurent	Argenteuil	Le Rocher-Percé
Arthabaska	Le Val-Saint-François	Avignon	L'Érable
Bécancour	Les Appalaches	Bonaventure	Les Basques
Brome-Missisquoi	Les Etchemins	Caniapiscau	Les Jardins-de-Napierville
Charlevoix	Les Laurentides	Charlevoix-Est	Les Maskoutains
Coaticook	Les Pays-d'en-Haut	D'Autray	Les Sources
Drummond	L'Île d'Orléans	Joliette	Longueuil
Kamouraska	Lotbinière	La Côte-de-Beaupré	Manicouagan
La Côte-de-Gaspé	Marguerite-D'Youville	La Haute-Côte-Nord	Maskinongé
La Haute-Saint-François	Matawinie	La Haute-Yamaska	Mékinac
La Matanie	Montcalm	La Mitis	Montréal
La Nouvelle-Beauce	Nicolet-Yamaska	La Rivière-du-Nord	Papineau
La Tuque	Pierre-de-Saurel	La Vallée-de-la-Gatineau	Pontiac
La Vallée-de-L'Or	Portneuf	La Vallée-du-Richelieu	Rouville
Lac-Saint-Jean-Est	Rouyn-Noranda	Laval	Témiscamingue
Le Domaine-du-Roy	Thérèse-de-Blainville	Le Fjord-du-Saguenay	Vaudreuil-Soulanges
Le Granit			

Annexe 3 - Cartes de localisation des MRC participantes à l'étude

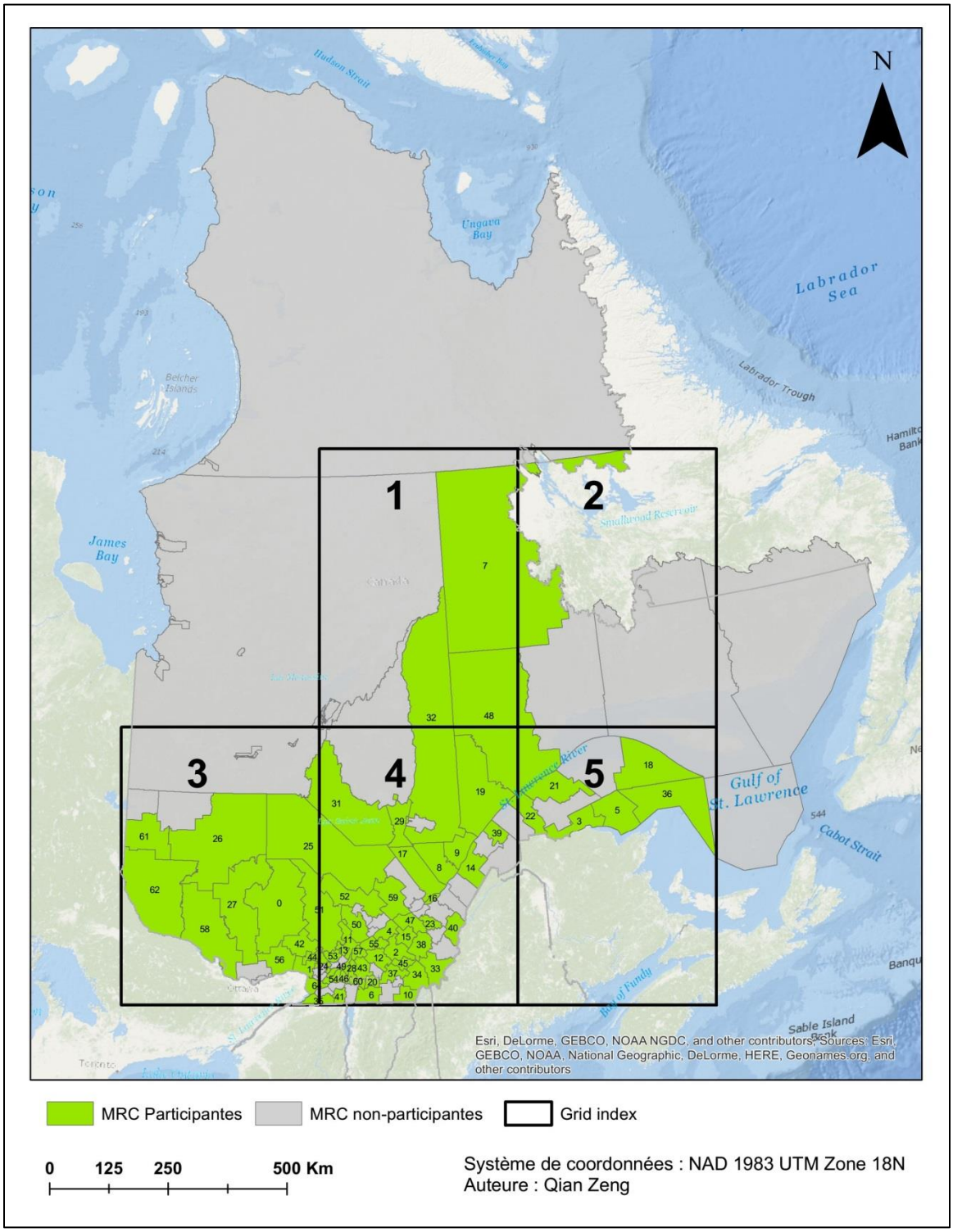

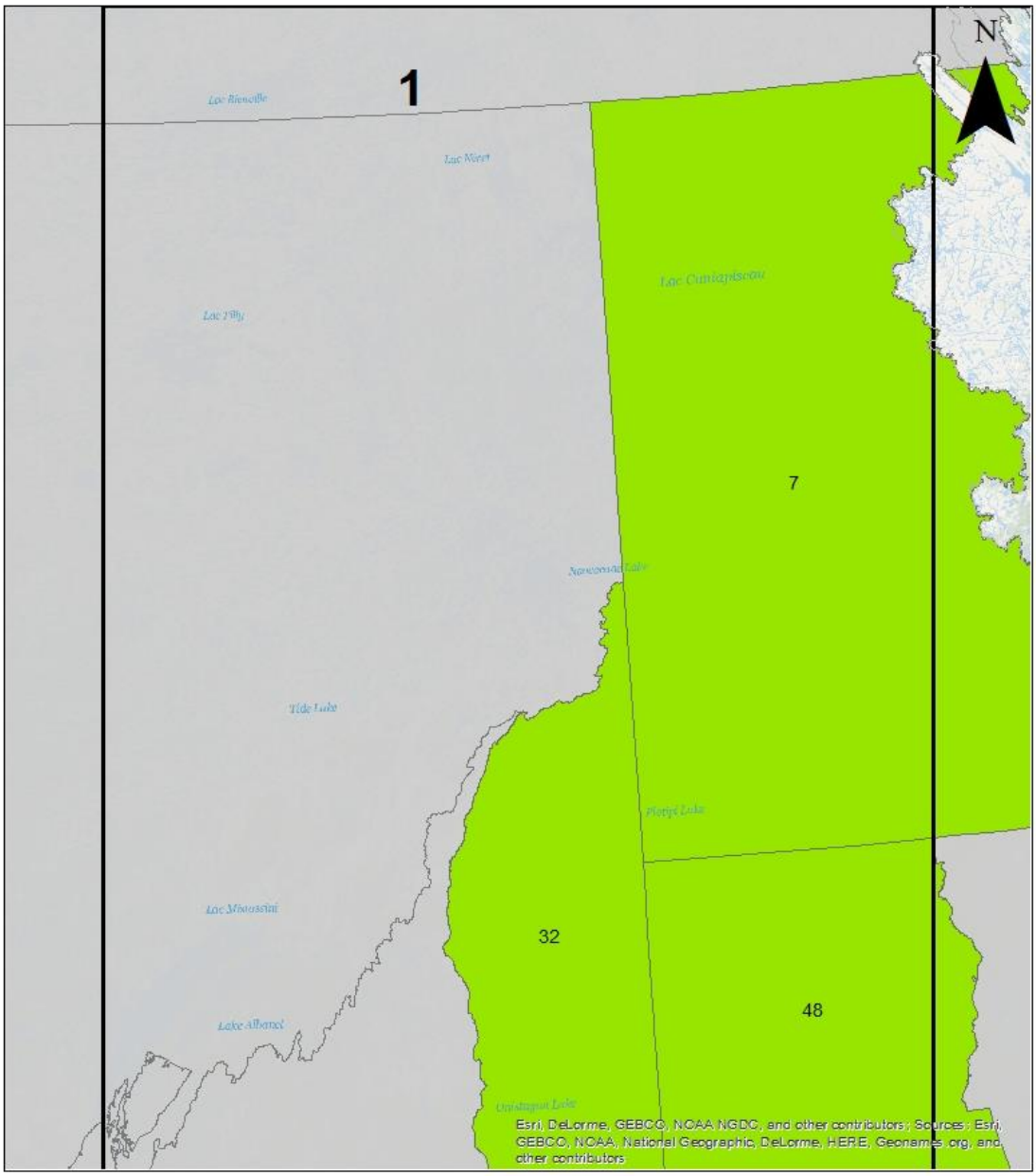

7 - Caniapiscau

32 - Le Fjord-du-Saguenay

48 - Manicouagan

MRC participantes

MRC non-participantes

Grid index

0 25 50 100 Km

Système de coordonnées : NAD 1983 UTM Zone 18N
Auteure : Qian Zeng

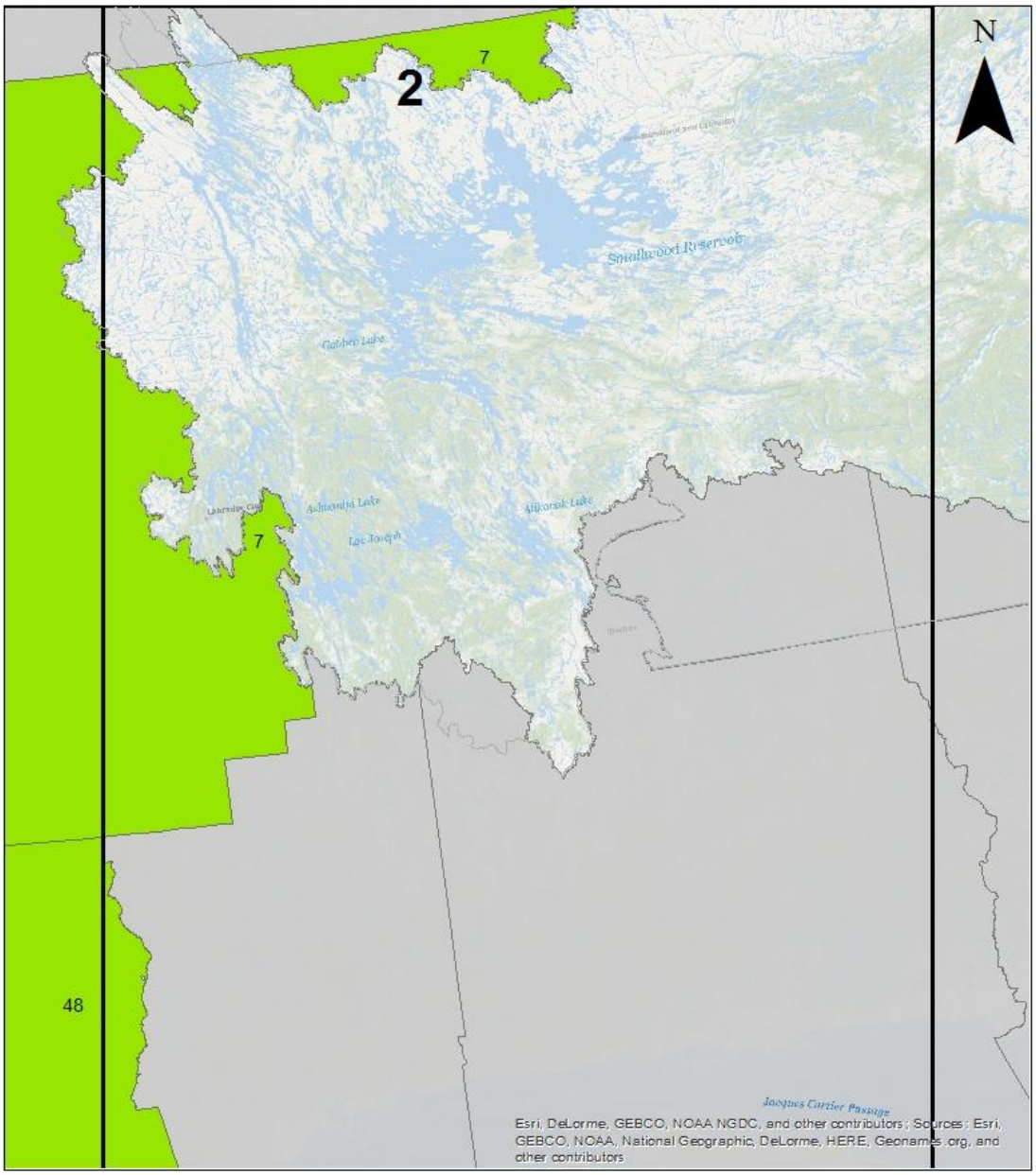

7 - Caniapiscau **48 - Manicouagan**

MRC participantes

MRC non-participantes

Grid index

0 25 50 100 Km

Système de coordonnées : NAD 1983 UTM Zone 18N
Auteure : Qian Zeng

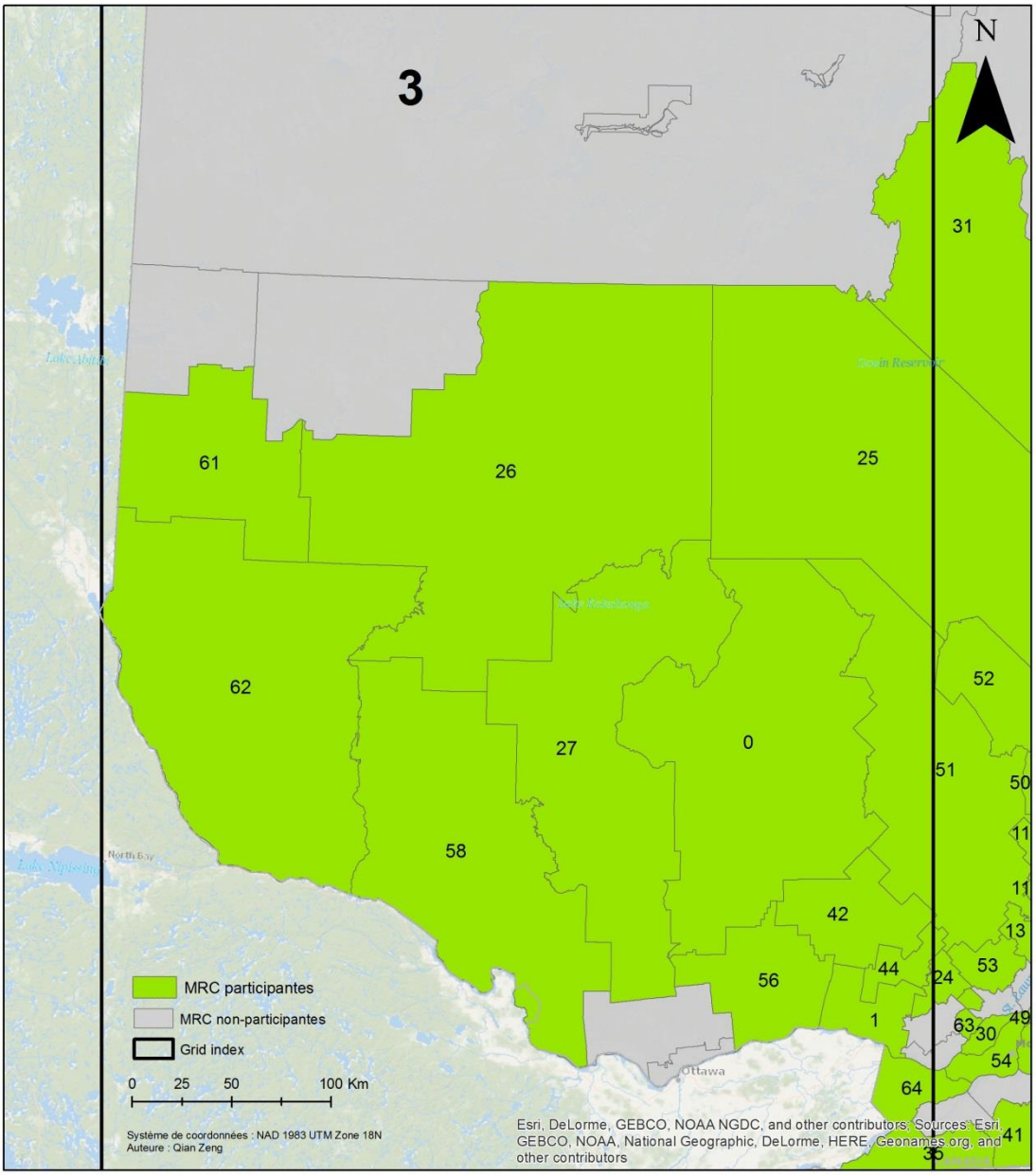

0 - Antoine-Labelle
1 - Argenteuil
11 - D'Autray
13 - Joliette
24 - La Rivière-du-Nord
25 - La Tuque
26 - La Vallée-de-L'Or
27 - La Vallée-de-la-Gatineau
30 - Laval
31 - Le Domaine-du-Roy
35 - Le Haut-Saint-Laurent
41 - Les Jardins-de-Napierville
42 - Les Laurentides
44 - Les Pays-d'en-Haut
46 - Longueuil
49 - Marguerite-D'Youville
50 - Maskinongé
51 - Matawinie
52 - Mékinac
53 - Montcalm
54 - Montréal
56 - Papineau
58 - Pontiac
61 - Rouyn-Noranda
62 - Témiscamingue
63 - Thérèse-de-Blainville
64 - Vaudreuil-Soulanges

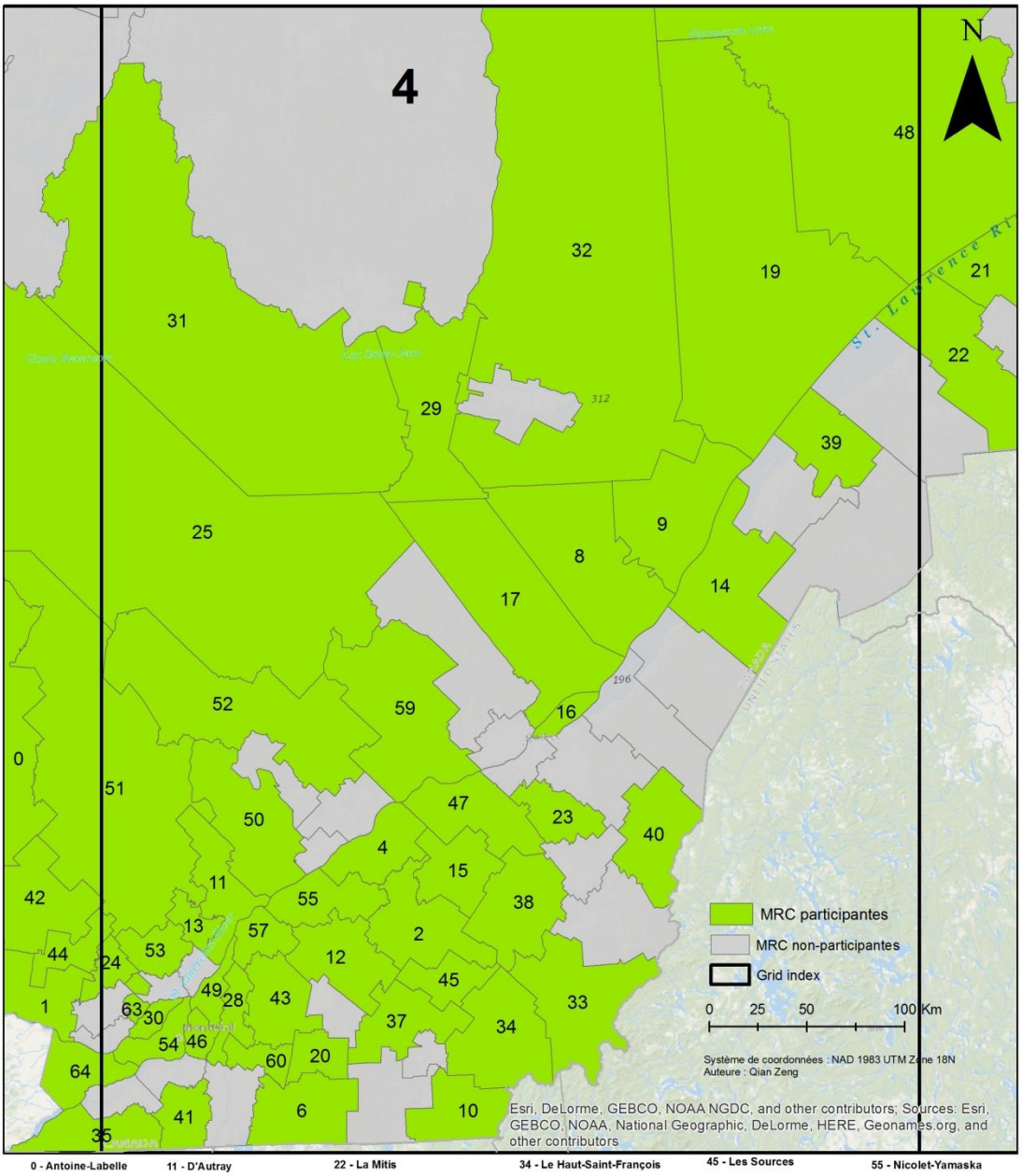

0 - Antoine-Labelle
1 - Argenteuil
2 - Arthabaska
4 - Bécancour
6 - Brome-Missisquoi
8 - Charlevoix
9 - Charlevoix-Est
10 - Coaticook
11 - D'Autray
12 - Drummond
13 - Joliette
14 - Kamouraska
15 - L'Érable
16 - L'Île d'Orléans
17 - La Côte-de-Beaupré
19 - La Haute-Côte-Nord
20 - La Haute-Yamaska
21 - La Matanie
22 - La Mitis
23 - La Nouvelle-Beauce
24 - La Rivière-du-Nord
25 - La Tuque
28 - La Vallée-du-Richelieu
29 - Lac-Saint-Jean-Est
30 - Laval
31 - Le Domaine-du-Roy
32 - Le Fjord-du-Saguenay
33 - Le Granit
34 - Le Haut-Saint-François
35 - Le Haut-Saint-Laurent
37 - Le Val-Saint-François
38 - Les Appalaches
39 - Les Basques
40 - Les Etchemins
41 - Les Jardins-de-Napierville
42 - Les Laurentides
43 - Les Maskoutains
44 - Les Pays-d'en-Haut
45 - Les Sources
46 - Longueuil
47 - Lotbinière
48 - Manicouagan
49 - Marguerite-D'Youville
50 - Maskinongé
51 - Matawinie
52 - Mékinac
53 - Montcalm
54 - Montréal
55 - Nicolet-Yamaska
56 - Papineau
57 - Pierre-de-Saurel
59 - Portneuf
60 - Rouville
63 - Thérèse-de-Blainville
64 - Vaudreuil-Soulanges

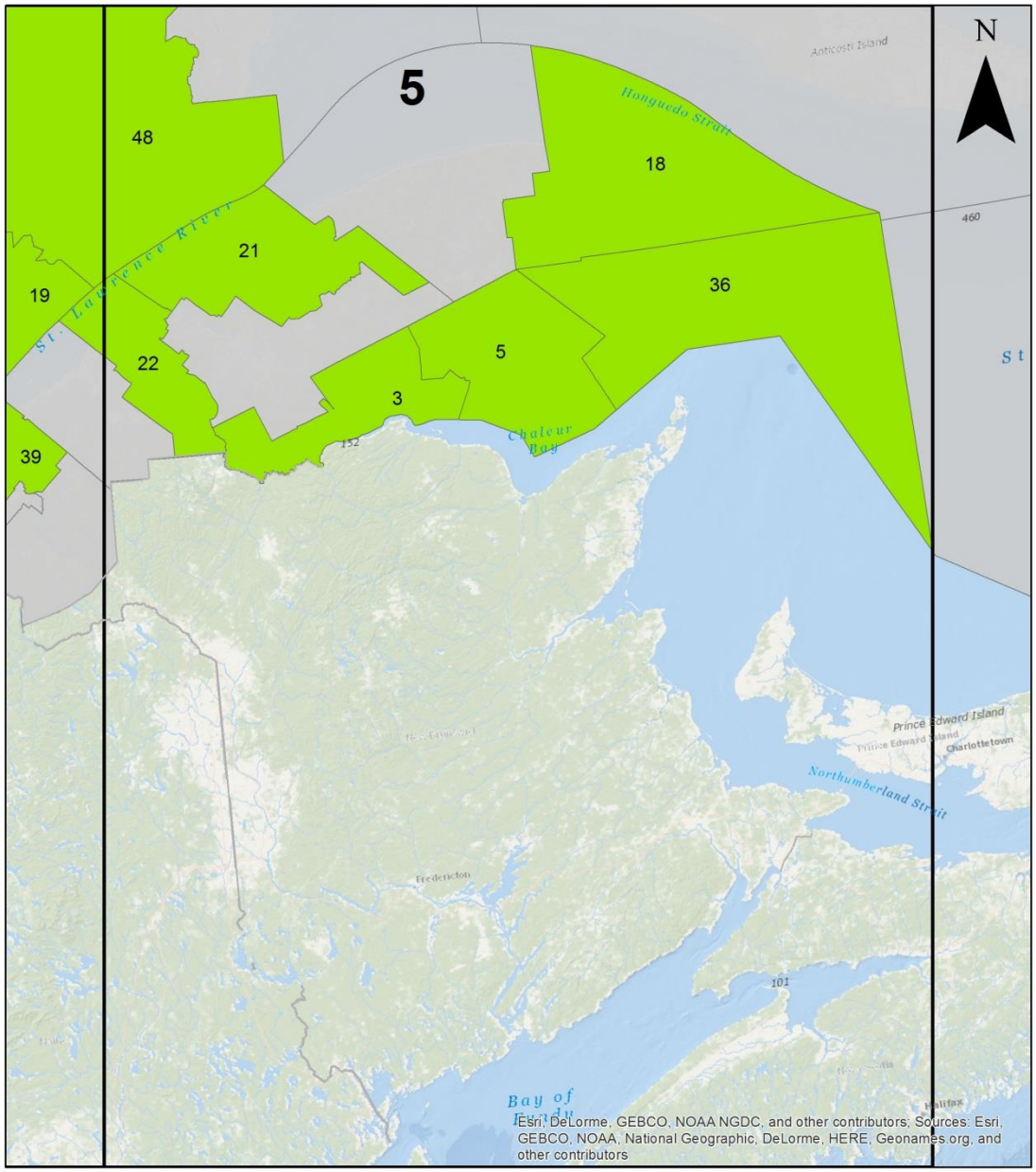

3 - Avignon
5 - Bonaventure
18 - La Côte-de-Gaspé
19 - La Haute-Côte-Nord
21 - La Matanie
22 - La Mitis
36 - Le Rocher-Percé
39 - Les Basques
48 - Manicouagan

MRC participantes
MRC non-participantes
Grid index

0 25 50 100 Km

Système de coordonnées : NAD 1983 UTM Zone 18N
Auteure : Qian Zeng